

Magazine de MOOREA

Le magazine de tous les résidents de Moorea



Visite Gouvernementale
Projets d'investissements

Rentrée scolaire avec
la Ministre de l'Éducation

TRIMESTRIEL GRATUIT N°63 SEPTEMBRE 2020

Toujours plus libre avec Vini Open !



Photo : © Tim McKenna

Vini, meilleure performance sur les réseaux mobiles en Polynésie française en 2019, selon le baromètre de la société indépendante nPerf publié le 17/03/2020.



Vini Open, le confort et la liberté de l'illimité vers tous les opérateurs et partout en Polynésie.

Vini Open	6h	8h	12h	30h
Appels	6h + 1 N° en illimité Appels Soirs et Week-ends illimités*	8h + 1 N° en illimité Appels Soirs et Week-ends illimités*	12h + 2 N° en illimité Appels Soirs et Week-ends illimités*	30h + 2 N° en illimité Appels Soirs et Week-ends illimités*
Internet	10 Go	20 Go	30 Go	50 Go
SMS	Illimités*	Illimités*	Illimités*	Illimités*
	4 900 F/mois	6 500 F/mois	8 500 F/mois	14 900 F/mois

*Vers tous les opérateurs en Polynésie française. 65 îles couvertes dans les 5 archipels. Voir conditions en boutique ou sur www.vini.pf



Sommaire

n° 63

ÉCONOMIE - SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENT DIVERS



- 6 - 14 Visite Gouvernementale.
16 - 18 Rencontre avec le Directeur Général de *Tahiti Tourisme*
19 Nouveau Fare Manihini.
20 3ème saison AHITEA
22 - 24 Actualités Air France
- 26- 27 Démarches État civil.
28 - 29 Actualités TEREVAU.
30 - 33 Rentrée scolaire.
32 Info conseils C.P.S.
34 - 35 Communication DPAM
- 36 - 37 Information D.R.M.
38 - 39 Conseils D.G.A.E.
40 - 42 Polynésienne des Eaux
44 - 45 Actualité EDT ENGIE
46 - 47 Trions avec FENUA MA.
- 48 - 49 Nouveautés MANUTEA.
50 - 51 Bruno TRONCHET .
52 - 53 Courrier des lecteurs.
54 Numéros utiles.

Septembre 2020

Informatique & Multimédia

Services bureautiques - SAV

Le SPÉCIALISTE
sur MOOREA

Smartphones



TV



Ordinateurs

Tablettes

Toute l'année,
de nombreux produits
en avant première sur le territoire !!!
Samsung, Huawei, Xiaomi,
les derniers smartphones
disponibles dès leur sortie en Europe.

Grand Choix

Ordinateurs, Tablettes, Téléphones, Téléviseurs,
périphériques audio et vidéo, Consommables
Service Bureautique (photocopie, tirage photos, photos d'identité)

Les prix de Tahiti sans vous déplacer
Service Après-vente sur place

Une équipe
compétente et accueillante
pour vous conseiller
et vous aider



PRÉPAYÉS
RECHARGES

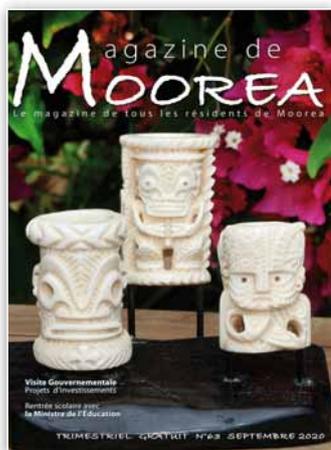


Ao Api - Moorea
Centre Raehau - Maharepa
Tél. : 40 564 999

f [aoapi.moorea](https://www.facebook.com/aoapi.moorea)

Ouvert du Lundi au Vendredi 8h30 à 17h00
et le Samedi 8h30 à 12h00





Sculpture
Bruno TRONCHET
Atelier du Chat

Directrice de publication

C. MESSAC

Conception & Réalisation

INFO CONCEPT

BP 99 Maharepa

98728 Moorea

Tél.: 87 73 93 60

Email : infoconcept@mail.pf

www.magazinedemoorea.com

Crédits photos

Pacific Photo

Ministère de l'Équipement

Commune de Moorea

Tahiti Tourisme

Présidence de la Polynésie française

Air France

ENZOR

CPS

DPAM

DRM

DGAE

Polynésienne des Eaux

EDT

MANUTEA.

Impression

Polypress Seripol

Tirage

3 000 exemplaires

Dépot légal à parution

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs ;

Nous vous présentons le bilan de la visite gouvernementale conduite par le Président du Pays Edouard FRITCH qui est venu à la rencontre du Maire de Moorea Maiao, Evans HAUMANI et des nouveaux élus, afin de connaître les besoins et les projets de développement de la commune. À l'issue de cette rencontre, il ressort un réel engagement politique et financier du Pays pour accompagner la commune dans ses projets de développement.

Il est important que ce soutien soit effectif rapidement, car l'attente est grande au niveau de la population notamment pour les constructions telles que le Lycée, l'aménagement des différents quais, marinas et ponts.

Au niveau du Tourisme, si selon le Directeur de *Tahiti Tourisme*, Moorea est l'île qui s'en sort le mieux grâce à la fréquentation des résidents de Tahiti, cette situation est loin d'être satisfaisante pour les professionnels, surtout pour ceux qui avaient fait une année exceptionnelle en 2019 et qui ont emprunté pour réaliser des investissements importants dans le cadre de l'amélioration de leur produit.

Désormais, il va falloir qu'ils remboursent ces emprunts et pour certains, les rentrées ne sont pas encore satisfaisantes, ce qui risque d'entraîner des difficultés économiques qui pourraient se traduire par une crise sociale avec des licenciements à la clef.

Malgré tout, il faut rester optimiste, car si la crise sanitaire ne s'aggrave pas, des signes positifs apparaissent et permettent d'espérer des jours meilleurs, notamment avec l'enregistrement de réservations hôtelières pour 2021 et l'ouverture de nouveaux commerces sur Moorea.

Les grands travaux se poursuivent, certains sont terminés tels que la réfection du réseau haute Tension d'EDT, la potabilisation de Moorea continue et nous sommes en droit d'espérer avoir un vrai service de transport dans les 2 ans à venir.

S'il y a quelques personnes dépistées positives à la COVID sur Moorea, la situation sanitaire n'est pas encore alarmante, mais il est important de veiller à respecter les consignes édictées par le Gouvernement, port de masque et distanciation sociale afin d'éviter une propagation sur notre île et de pouvoir continuer à vivre en toute sérénité.

Vous retrouverez également vos rubriques habituelles « vie pratique » (Air France, Terevau, MANUTEA, Polynésienne des eaux, EDT...). Malheureusement pour ce numéro nous avons supprimé la rubrique sportive suite aux reports ou annulations de nombreuses manifestations pour des raisons toujours liées à la COVID 19.

La rédaction

Les points de vue ou opinions exprimés dans les interviews et articles sont ceux des intervenants et ne représentent pas nécessairement les opinions de la rédaction du Magazine de Moorea.

Le Gouvernement rencontre les nouveaux élus

Le 17 août dernier, le Président de la Polynésie française Edouard FRITCH et les ministres sont venus rencontrer les nouveaux élus. Après la présentation des différents projets de la Commune, le Maire de Moorea-Maiao Evans HAUMANI et les conseillers municipaux ont accompagné la délégation sur les chantiers en cours de réalisation.



Le Président de la Polynésie française Edouard FRITCH était accompagné par le Vice Président, Teva ROHFRITSCH et les ministres, Tearii ALPHA, Tea FROGIER, Jean-Christophe BOUISSOU, Isabelle SACHET, Heremoana MAAMAATUAIAHUTAPU, Christelle LEHARTEL et René TEMEHARO.



« Les mesures d'accompagnement du Pays ont permis à la Commune de faire face à la crise engendrée par la COVID 19. »



Après un accueil traditionnel, et afin de répondre aux respects des recommandations sanitaires liées au COVID 19, le Maire de Moorea-Maiao, Evans HAUMANI et les conseillers municipaux ont reçu la Délégation gouvernementale au fare Pote de la paroisse de Maatea.

Pour commencer son intervention, Evans HAUMANI a souhaité avant tout remercier le Président Edouard FRITCH et l'ensemble du Gouvernement pour toutes les mesures d'aide et d'accompagnement que le Pays a mis en place pour faire face à la crise liée au COVID-19.

— « Au temps fort de la crise sanitaire, et en tant que Maire, je me suis retrouvé en première ligne. À l'appui de notre plan communal de sauvegarde, mais aussi et surtout grâce à la mobilisation sans faille du personnel communal et des élus, je saisis l'occasion pour les remercier à nouveau. J'ai fait de mon mieux, nous avons fait de notre mieux, pour gérer la crise, soulignant que les services publics essentiels se sont maintenus, les administrés de Moorea, mais aussi de Maiao ont été informés en toute transparence, la police municipale s'est chargée de la surveillance du respect des mesures de confinement et du couvre-feu, nous avons organisé l'assistance alimentaire aux plus démunis et soutenu les acteurs économiques pour sauver l'activité et l'emploi. »

Convention d'Aide Exceptionnelle de Solidarité (C.A.E.S.) pour soutenir les plus démunis.

— « Grâce aux 210 C.A.E.S. recrutés pour 3 mois, nous avons pu aider 210 foyers à avoir un minimum de ressources donc encore merci à Vous pour cette mesure. Avec l'aide de nos C.A.E.S., nous avons aussi pu confectionner près de 20000 masques en tissu qui sont en cours de distribution à l'ensemble de la population, nous avons pu sensibiliser la population sur l'importance du respect des gestes barrières, et inciter nos habitants à retourner à la terre avec des jardins partagés ».

« 2020 est la pire année pour le Tourisme »

— « Moorea est une île qui vit principalement du tourisme. 2020 est, j'ose le dire, la pire année pour le tourisme !

Cette crise n'a pas été que sanitaire, elle a aussi eu des conséquences économiques. Beaucoup ont perdu leur travail, avec notamment la fermeture de l'hôtel Intercontinental qui a engendré le licenciement de 200 salariés et autres acteurs économiques alentour. Nous travaillons en étroite collaboration avec le SEFI pour venir en aide à ces familles. Aujourd'hui, nous avons finalement la chance de bénéficier d'une activité touristique de proximité, avec les résidents de l'île de Tahiti. »

La Commune va accueillir une trentaine de guides sanitaires en contrat CAE pour faire de la prévention et de la sensibilisation auprès du public, tant local que touristique.

— « Le coronavirus a aussi impacté le budget de notre Commune, Monsieur le Président, vous avez demandé à l'ensemble des tavana de se serrer la ceinture. Je vous ai entendu, mais cette cure d'austérité ne remet pas en cause les projets communaux.

Les investissements dont le plan de financement est déjà ficelé seront bien lancés.

Je vous laisse découvrir en vidéo le bilan de nos chantiers et mes techniciens interviendront également pour vous présenter nos projets. Juste avant de vous laisser la parole, je souhaite préciser que la journée d'aujourd'hui est une journée marathon. J'ai souhaité profiter de la présence de notre Président, du Gouvernement et des techniciens des ministères pour faire le point sur les chantiers en cours à Moorea. »



Une vidéo présentant les différents chantiers en cours de réalisation a permis au Président et aux ministres de faire un premier point avant les visites in situ.



Lors de sa prise de parole, le Président de la Polynésie française Edouard FRITCH s'est tout d'abord exprimé sur la crise du COVID 19 souhaitant rassurer le Conseil Municipal de Moorea, car la Commune est amenée à recevoir beaucoup de monde, a-t-il souligné, que ce soit des touristes ou des locaux précisant ; « depuis que nous avons ouvert les frontières, le 15 juillet dernier, très peu de touristes, moins d'une dizaine, étaient positifs et surtout ils sont restés très sérieux, dès qu'ils ont été contrôlés positifs. La propagation est plus du fait de personnes revenant de métropole ou venant en poste au Fenua, c'est là que nous avons l'impression de perdre un peu la maîtrise de la contamination ». Le Président s'est ensuite exprimé sur les chantiers à mener par le Pays en faveur de l'île de Moorea.

Présentation des différents projets communaux.

Tiare DEROCK, gestionnaire des Marchés Publics, en charge du suivi des financements, a présenté les différents projets communaux qui font l'objet d'une demande de financement auprès du Pays, notamment l'acquisition d'un camion de 16 m³ pour le ramassage des déchets ménagers ; coût prévisionnel 35 MF TTC et conformément à loi de Pays qui régit le concours financier aux Communes, la Commune de Moorea sollicite une participation du Pays à hauteur de 60 % du montant global soit 21 MF, le reste étant financé en fonds propres 14 MF (40 %).

L'achat de protections individuelles pour les jeunes sapeurs pompiers de la commune de Moorea a également été abordé. Le dernier projet concernait l'achat d'un camion-citerne rural qui sera affecté au service incendie, coût 46 MF avec une demande de participation du fond de péréquation à hauteur de 50 %.

Pour terminer son intervention, Tiare DEROCK est revenue sur le financement de la navette maritime pour la liaison entre Moorea et Maiao.

« Ce projet est en cours, il a déjà obtenu l'attribution de subventions de l'État, nous attendons la décision attributive au niveau du Pays qui nous permettra de lancer l'opération.

Le Président du Pays précisa que le dossier était passé à l'Assemblée, et qu'il serait validé au Conseil des ministres dans les semaines à venir. »



Les enjeux du Service public de l'électricité et de la potabilisation.

Frédéric METAYER Directeur des Services publics environnementaux de la Commune de Moorea-Maiao a fait l'exposé de l'ensemble des installations électriques alimentant Moorea, que ce soit la centrale Teariki de Vaiare ainsi que le réseau MT qui sera entièrement rénové fin 2020. Il a également présenté les projets du Schéma Directeur.

Panneaux solaires sur les bâtiments communaux et électrification de Maiao

Il a rappelé l'importance de ce Schéma Directeur qui vise à se projeter sur la demande en énergie pour les 15 prochaines années et dans lequel le développement des énergies renouvelables pourrait s'articuler sur deux volets, le premier en installant des panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux (écoles, salle polyvalente, mairies...) pour un montant estimé à 300 MF et un deuxième volet, avec un développement plus massif, en partenariat avec le Port Autonome pour les infrastructures du port de Vaiare, l'Aviation civile pour l'aérodrome, mais aussi le secteur agricole représentant un investissement qui serait également de l'ordre de 300 MF. Il a souligné que l'enjeu était la maîtrise des coûts de production dans l'intérêt de la population.

Le renouvellement de la concession d'EDT arrive à son terme, un appel d'offres avait été lancé l'année dernière, mais le Conseil Municipal l'a déclaré sans suite, car les propositions ne correspondaient pas à l'attente de la Commune. Actuellement, le contrat d'EDT a été prolongé d'un an afin que la Commune puisse envisager tous les

modes de gestion y compris la possibilité d'une régie municipale. Dans ce domaine, l'électrification de l'île de Maiao fait partie des priorités communales, le projet est défini et la demande de financement auprès du FIP a été effectuée pour un montant global de 190 MF

Potabilisation : un effort important au niveau des investissements communaux en partenariat avec la Polynésienne des Eaux.

Frédéric METAYER a poursuivi son intervention en présentant l'évolution de la potabilisation de Moorea soulignant qu'un effort important au niveau des investissements communaux, en partenariat avec la Polynésienne des Eaux, avait permis qu'aujourd'hui près de 70 % des habitants bénéficient d'eau potable avec notamment la construction de deux usines de traitement, une à Papetoai et l'autre à Haumi. Ce résultat a été rendu possible grâce à l'application du Schéma directeur et à la facturation au volume les usagers ce qui a permis de rationaliser les consommations.

– « Il est urgent d'identifier des sites favorables à l'implantation des ressources en eau, la Commune a signé une convention avec le bureau de ressource géologique et minière qui permettra de lancer une opération d'envergure de caractérisation géophysique et de recherche de ressource en eau. Cette opération se déroulera également sur Maiao et Bora Bora. L'enjeu est de surmonter les difficultés d'accès et d'autorisation foncière pour identifier les sites les plus propices » précisa-t-il.



Projet d'extension de la marina et aménagements du quai des ferries.

À l'issue des différentes présentations des projets de Moorea, la délégation s'est ensuite dirigée vers la marina de Vaiare, où le Ministre de l'Équipement René TEMEHARO a exposé les différents projets d'extension de la marina ainsi que les aménagements du quai des ferries liés à l'arrivée du TEREVAU Piti l'an prochain.



– Les travaux sont actuellement en attente du résultat de l'enquête publique, rappela le Ministre, si celle-ci est positive, les travaux devraient reprendre dans les meilleurs délais.

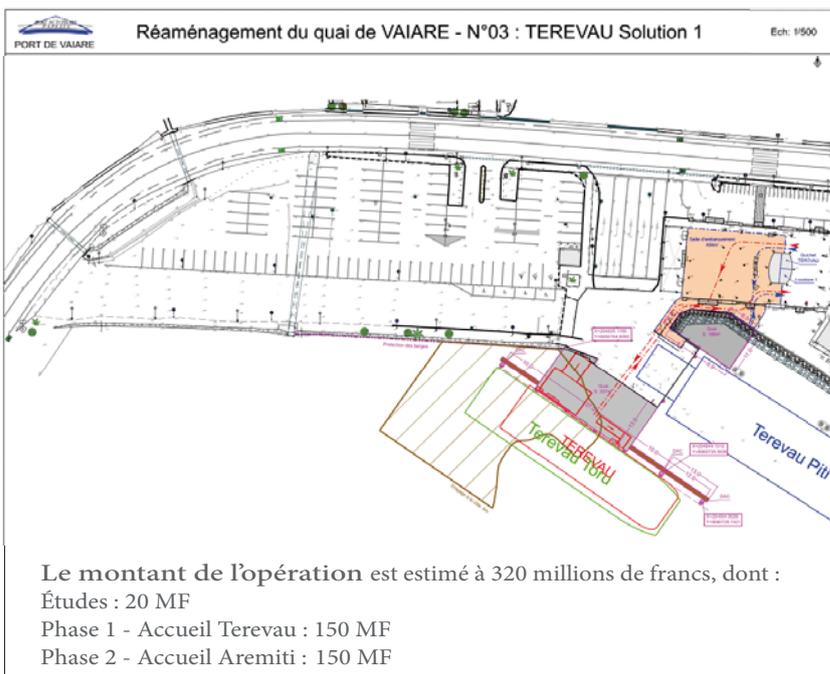
Ils consistent en l'installation de pontons flottants afin de répondre à l'attente des propriétaires de voiliers et surtout la mise aux normes de la marina qui permettra une meilleure circulation de l'eau entre les voiliers.



Concernant l'aménagement d'un espace dédié aux pêcheurs de Vaiare — « Je voulais séparer l'activité des pêcheurs et les voiliers, souligna-t-il, les études sont en cours, les pêcheurs sont demandeurs de ces aménagements et ont hâte d'avoir une structure dédiée spécialement pour répondre à leurs besoins au quotidien à savoir lieu d'accostage, de machines à glace et d'un lieu de vente de poissons.

Dès que le projet sera terminé, nous organiserons une concertation avec les pêcheurs et soumettrons l'ensemble du projet aux Conseils Municipal de Moorea et si tout se passe bien nous devrions réaliser ces travaux dans le courant 2021 ».

Le Ministre évoqua également l'étude de l'extension de la Marina qui avait été refusée par le Conseil Municipal il y a plus de 2 ans, « nous ne pouvons pas interdire le mouillage des voiliers sans leur proposer une alternative, une nouvelle étude est en cours, nous devrions également aménager une marina au quai de Haapiti, là aussi tous ces projets seront soumis à discussion avec les élus de la Commune. Si nous obtenons l'accord du Conseil Municipal, ces travaux devraient voir le jour en 2021/2022. »



Le Ministre a poursuivi sa présentation des projets de Vaiare par l'aménagement du quai des ferries

Suite à la mise en service de l'Aremiti 6 en 2019, conjuguée à celle prévue en 2021 du Terevau, il est nécessaire d'aménager les quais et terre-pleins du port de Vaiare pour accueillir les deux bateaux en toute sécurité. Le projet s'articulera comme suit :

Accueil du Terevau

Création d'une première plateforme de 166 m² côté gare maritime qui permettra l'embarquement des passagers du Terevau ferry 2.

Création d'une deuxième plateforme de 357 m², complétée de deux ducs-d'Albe, permettra l'accueil du Terevau.

Accueil de l'Aremiti

Création d'un terre-plein de 1099 m², côté quai de l'Aremiti ferry 2, permettra de déplacer la zone d'embarquement des passagers du ferry à côté de celui-ci, réglant ainsi le problème de croisement des flux de véhicules embarquant et libérant des surfaces pour l'exploitation de l'Aremiti 6.



Prêt à se relancer ?

PRE - Prêt à la Relance d'Entreprise

La Sofidep vous accompagne dans la relance de votre activité en cas de tensions de trésorerie avec le refinancement de vos dettes fournisseurs, l'achat de nouveaux stocks et de matériels, jusqu'à 10 millions F CFP.

Nous sommes à votre écoute, contactez-nous.

40 50 93 30 • contact@sofidep.pf • www.sofidep.pf



La route du Motu de Temae et le problème de la route du golf .

La délégation s'est ensuite dirigée vers Temae pour examiner le dossier de la route du Golf, bordée par les greens et le lac de Temae.

La directrice des services adjointe, Terena HARGOUS-CHARTIEZ a présenté l'historique de cette servitude, cœur d'une bataille juridique entre résidents du Motu et la société ODT propriétaire du Golf.

“ Avant la construction du golf, il n'existait qu'une seule servitude qui permettait la desserte de tous les résidents du motu et l'accès à la plage publique de Temae. Cette route, constituée de fait, traverse plusieurs parcelles de terre appartenant au Pays et à des propriétaires privés tels que le Sheikh ENANY. ”



Cette route traverse des propriétés privées et publiques, notamment du Pays.

[1] ODT - Océanienne de développement touristique
AOT - Domaine de la Polynésie française

– Lors de la construction du Golf, la société South Pacific Golf and Resort Development (SPGRD), ancien propriétaire du golf, a souhaité libérer la propriété du golf de la route qui la traversait par la terre Aro'a détaillée Terena HARGOUS-CHARTIEZ. Pour cela, il a sollicité l'autorisation du Pays afin de construire une route le long du lac de Temae, en vue de desservir les futures structures hôtelières, mais aussi les résidents du motu. En parallèle, la Commune a lancé la construction d'un autre projet de route qui permettait aux habitations du quartier Fanaurai d'avoir un accès direct depuis la route de ceinture.

En 2010, la SPGRD a posé des blocs de cailloux sur la voie afin de limiter l'accès de cette route aux seuls piétons et deux-roues. Cependant, en avril 2016, la société ODT [1], propriétaire actuel du golf depuis 2015, ferme totalement l'accès à cette route.

À la suite de cette fermeture, l'Association des Habitants de Temae de Moorea (AHTM) a été créée. Face à l'échec des négociations entre l'AHTM et ODT, l'association a décidé de saisir la justice afin de défendre ce droit au passage et la réouverture aux deux-roues.

– En juin 2016, le tribunal a ordonné la réouverture partielle de cet accès. ODT interjette appel de cette décision au motif que c'est une parcelle privée alors que l'AHTM, soutient que c'est une parcelle qui doit être ouverte à tous les véhicules du fait de son statut de dérogation en cas d'inondation du Motu de Temae.

– En 2018, à la suite de l'annonce par la société ODT de lancer l'hôtel du golf de Temae, des négociations ont été

entreprises afin qu'ODT cède à la Commune à titre gratuit les parcelles de terre, dont elle est propriétaire.

– Début 2019, ODT obtient une autorisation d'occupation temporaire du domaine public de la Polynésie (AOT) lui permettant de maîtriser l'ensemble de la route entre le lac et le golf.

Par courrier du 28 janvier 2020, le Vice-Président a confirmé d'une part l'engagement du Pays à effectuer des travaux sur la route attenante au lac de Temae, d'autre part à faire de cette route une route publique territoriale. Cette déclaration, forte de sens pour la Commune, permettra de répondre à des enjeux de sécurité publique tant en matière d'évacuation des habitants en cas d'inondations qu'en matière d'évacuation des véhicules de secours.

– En juin 2020, le tribunal foncier a ordonné la réouverture totale de cette servitude, passage sur le pourtour du lac de Temae.

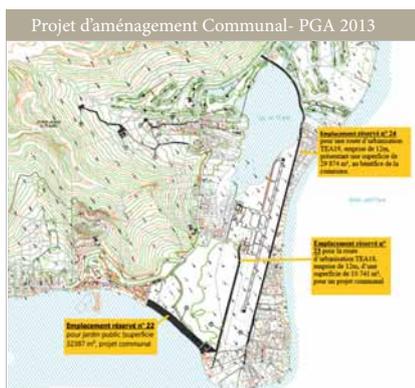


Terena HARGOUS-CHARTIEZ a présenté le dossier à la délégation .



– Le chemin étant, à ce jour, toujours fermé à la circulation, précise Terena HARGOUS-CHARTIEZ, la Commune travaille en étroite collaboration avec le Pays pour permettre une ouverture immédiate de cette voirie sans attendre les travaux de cession ou de remise aux normes.

(Un nouveau portail a été récemment installé)



En attente d'une « vraie route »

— « Il est proposé au Pays de rendre cette route du lac accessible à l'ensemble de la population, notamment celle du motu de Temae, et d'envisager son aménagement dans son ensemble, entre la plage publique et la route de ceinture du côté du Golf : eaux pluviales, chaussée et trottoirs bétonnés.

Une réflexion devra également être menée pour assurer la maîtrise foncière du tronçon de route passant sur la parcelle ENANY. »

Ford

NOUVELLE FOCUS

Photo non contractuelle



À partir de

2 690 000 XPF

Préparez-vous au grand frisson.

3 Garantie
ANS
Ford et Motor Garantie
jusqu'à 200 000 km ou 7 ans, whichever



Showroom
FORD

Mamao - Tél : 40 50 41 00
www.tahitiauto.pf | Ford Tahiti



Allons plus loin



Réhabilitation du débarcadère et extension de la cale de mise à l'eau des pêcheurs à Paopao



Le Président du Pays Édouard FRITCH, Evans HAUMANI Maire de Moorea-Maiao et René TEMEHARO Ministre des grands travaux, en charge des transports terrestres ont écouté avec beaucoup d'attention les doléances des pêcheurs.

La tournée s'est poursuivie par la visite du quai de Pao Pao qui est utilisé à la fois par les pêcheurs, mais aussi les plaisanciers. L'association des pêcheurs souhaiterait la mise en place d'une vraie marina pour professionnels.

René TEMEHARO, Ministre des grands Travaux, en charge des transports terrestres, a présenté le projet de réhabilitation et d'extension du quai des pêcheurs de Paopao

L'opération consiste à réaliser les études et les travaux pour le confortement et l'extension de la cale de mise à l'eau et du débarcadère; un diagnostic technique de l'état structurel des ouvrages permettra de proposer des travaux de réparation adaptés.

L'aménagement d'un ponton supplémentaire sera également envisagé. Sur le même site se trouve l'ancien marché de Moorea qui a été fermé depuis de nombreuses années pour non-conformité. Le Maire nous déclarait réfléchir sur la réalisation de travaux de mise en conformité dès que le débarcadère aura été réalisé par le Pays.



Le quai de Paopao se compose d'une grande aire bitumée d'une superficie de 1256 m, de 2 descentes de bateau, ainsi qu'une machine à glace fonctionnelle mise à disposition des pêcheurs.

Les deux parcelles concernées par les travaux appartiennent au Pays, mais la gestion de l'une d'entre elles a été transférée à la Commune de Moorea par arrêté 1088 CM du 8/11/85.

Si les travaux doivent être réalisés, sur cette parcelle, il suffira que le Maire y autorise la Direction de l'Équipement par arrêté municipal.

Les études et les travaux devraient s'élever à 30 millions xpf financés par le Pays.





Vers une réglementation plus stricte dans le lagon de la plage publique de Ta'ahiamanu

En poursuivant la visite des différents sites, la délégation s'est arrêtée à la plage publique de Ta'ahiamanu afin d'examiner à la fois les renforts de la plage réalisés par le Pays, mais aussi constater les difficultés de cohabitation entre les différentes activités nautiques, le mouillage des voiliers et la proximité du chenal. C'est cet à endroit que s'est déroulé, début août, un tragique accident qui a coûté la vie à un adolescent percuté par un bateau alors qu'il faisait du snorkling à proximité du voilier de ses parents. Après des échanges avec le Président du Pays, le Maire envisage d'interdire le mouillage à proximité de la bande des 300 m depuis une zone de baignade, dont il a la compétence en matière de sécurité publique. La proximité du chenal présentant des risques importants d'autant plus que souvent les embarcations qui l'empruntent ne respectent pas la vitesse maximum de 5 nœuds imposée par la réglementation territoriale et le PGEM de Moorea. Afin d'éviter de nouveaux drames, la Mairie et le Pays vont se concerter pour une nouvelle réglementation dans ce secteur.



Reprise des travaux de reconstruction du pont de la rivière OPUNOHU



Les travaux de reconstruction avaient débuté l'an dernier par la mise en place d'un pont provisoire



Dès le début des travaux de nombreux problèmes sont apparus.

Pour terminer cette matinée de visite des différents sites de Moorea, la délégation Gouvernementale et les élus se sont arrêtés sur le chantier de reconstruction du pont d'Opunohu.

La fin des travaux est attendue avec impatiences surtout par les riverains, en effet, lors des dernières fortes précipitations en début d'année, de nombreuses maisons ont été inondées, car l'évacuation de l'eau sous l'ouvrage provisoire était insuffisante pour permettre le flux des eaux de la rivière vers le lagon.

La Direction de l'Équipement a apporté des explications aux élus concernant les problèmes rencontrés et l'interruption temporaire des travaux.

De nombreux imprévus techniques auxquels se sont ajoutées la COVID 19 et les intempéries.

Premièrement lors de la mise en place des palplanches (tôles d'acier avec des bords imbriqués) pour poser le radier nécessaire à la construction du nouveau pont. Durant les opérations de battage de ces palplanches pour les enfoncer dans le lit de la rivière, un ancien batardeau, fait de palplanches, a été découvert, sous

la vase, à moins 5 ou 6 mètres du niveau de la chaussée, côté mer.

Il a alors été nécessaire de décaler, de 2,25 m vers le lagon, la file de palplanches par rapport au plan. Il a fallu également retirer un massif de béton.

Tous ces imprévus ont nécessité une révision du projet et de nouveaux plans d'exécution qui ont conduit à un avenant au marché initial, toutes ces démarches à la fois administratives et techniques ont provoqué l'arrêt du chantier.

Le responsable du Service de l'Équipement de Moorea a précisé que les négociations avec l'entreprise étaient terminées et que l'avenant est validé.

Les travaux ont repris avec un délai supplémentaire de 14,5 semaines correspondant aux intempéries, COVID19 et à la modification au marché initial.

Coût initial du Projet

- Ces travaux sont inscrits à la programmation 2018 pour un montant de 271 000 000 F (TTC), dont 216 680 000 F au titre de la part État (80% HT).
Coût définitif : 299 893 367 F (TTC)



Bilan positif pour cette visite gouvernementale qui a permis de faire le point sur les différents projets de la Commune.

— « Je suis très content que le Président Edouard FRITCH et ses ministres aient pu prendre connaissance des projets de Moorea et nos besoins en financement de la part du Pays, nous déclare le Maire de Moorea-Maiao Evans HAUMANI.

Je suis très satisfait de cette visite gouvernementale, le Président m'a confirmé que le Pays était prêt à accompagner la Commune, notamment pour l'aménagement de la marina de Vaiare qui est une priorité pour permettre aux voiliers de rester sur Moorea dans les meilleures conditions aussi bien au niveau sécurité, qu'environnemental.

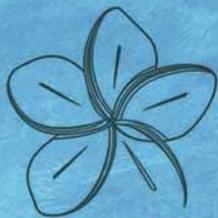
La rénovation du quai des pêcheurs de Pao Pao est demandée depuis longtemps, le Ministre nous a confirmé que ces travaux seraient prochainement programmés.»

Le Pays accompagne les communes

« Aujourd'hui nous avons passé en revue les chantiers en cours, il reste encore beaucoup de choses à faire pour le Pays, précise le Président Edouard FRITCH et à part quelques situations critiques comme l'arrêt des travaux du pont d'Opunohu, le reste va suivre son cours. Ce qui me préoccupe le plus, ce sont les problèmes communaux, le Pays peut accompagner la commune dans la résolution de ses difficultés et je pense plus particulièrement à l'eau, car la commune a bien avancé. Il reste le dossier des ordures ménagères qui pèse lourdement dans le budget de la commune; les habitants et la commune seule ne pourront pas porter le coût de ce service, car non seulement il faut ramasser, collecter et stocker ces déchets ménagers, mais ensuite il faut les faire partir sur Papeete, la dépense se chiffre en millions. Avec le Maire nous partageons l'idée que les personnes qui viennent de Tahiti, surtout le weekend, pourraient peut-être contribuer eux aussi à alléger ce fardeau de la Commune.

Mais nous ne pouvons pas taxer et alourdir les charges des habitants de Moorea, il faut trouver un partage avec tous ces visiteurs qui viennent profiter de Moorea, doublant sa population. Nous allons voir avec Fenua Ma comment pallier à ce problème.

Concernant le projet du Lycée, il sera présenté au Conseil Municipal dans les 6 mois, pour avis sur son implantation qui serait située à Opunohu près du Lycée agricole. Dès que le projet aura pris forme, nous reviendrons voir la Commune.



Tipaniers
moorea

Deux restaurants

à votre disposition tout au long de l'année



Le Midi, Le BEACH restaurant et sa vue imprenable sur le lagon de Haapiti pour un déjeuner décontracté ouvert tous les jours : de 6h30 à 9h30 pour le petit déjeuner et de 12h00 à 14h15 pour le déjeuner Bar sur la plage ouvert jusqu'à 19h00



Le Soir, le restaurant JARDIN

vous accueille dans son cadre plus intime idéal pour les dîners romantiques. ouvert tous les soirs à partir de 18h30

Venez découvrir sa carte de spécialités "Maison"



Renseignements & Réservations :
40 56 12 67 - tipaniersresa@mail.pf



Carpaccio de bœuf
au bleu d'Auvergne et aux noix

MANAVA PRO, L'ESSENTIEL AU QUOTIDIEN



Avec MANAVA PRO, bénéficiez
d'une offre **simple** et **transparente**
destinée aux professionnels.

À partir de 4 300 F CFP/mois*.

**C'EST VOUS
L'AVENIR**  **BANQUE DE
POLYNÉSIE**

Plus de renseignements au 40 46 66 66 – www.sg-bdp.pf

*Offre réservée aux clients professionnels Banque de Polynésie. Voir conditions en agence.

Banque de Polynésie, SA au capital de 1 380 000 000 F CFP, immatriculée au RCS de Papeete sous le numéro 72 44B – 355 boulevard Pomare, 98713 Papeete.



Rencontre avec Jean-Marc MOCCELLIN Directeur Général de Tahiti Tourisme

— Depuis la crise de la COVID 19, quelles sont vos nouvelles stratégies de Communication et de Promotion ?

« Lorsque l'on parle communication et promotion, il faut savoir distinguer ces 2 actions ».

La Communication

— En termes de communication, il était essentiel de mettre en place tous les moyens de communication efficace sur les marchés émetteurs pour que les touristes potentiels sachent ce qui se passe en Polynésie, car c'était la panique généralisée, surtout au mois de mars lorsque les frontières ont été fermées, entraînant l'interruption des fréquences aériennes et les cessations d'activités des hôtels, pensions, prestataires.

Il a fallu que nous informions les professionnels de la vente à l'étranger, et nous avons mis en place un tableau de bord en ligne qui permet aux professionnels de savoir à tout moment quel prestataire touristique reste en activité, si un hôtel est ouvert, les nouvelles fréquences des compagnies aériennes et surtout quelles sont les conditions sanitaires pour venir en Polynésie, mais également pour revenir dans son pays d'origine.

Cette plate-forme est alimentée quotidiennement par les professionnels locaux, qui mettent à jour, en temps réel, les informations concernant leur produit.

Nous étions, avant la réouverture des frontières le 15 juillet dernier, une des seules destinations touristiques à communiquer des informations en temps réel ; c'était crucial, car les gens ne savaient pas comment se positionnait la Polynésie.

Nous avons travaillé de concert avec le Ministère du Tourisme, le Bureau de Veille Sanitaire et l'Institut Louis Mallard.

Nous nous sommes impliqués dans la mise en place du protocole sanitaire parce qu'il fallait que cela reste efficace et en même temps, acceptable pour les touristes. Nous sommes arrivés à définir une communication novatrice, efficace et qui fonctionne très bien.

Nous avons pu constater, ces dernières semaines, que le vecteur principal de la propagation de la Covid n'était pas lié à la fréquentation touristique. Pour les quelques cas constatés, ils sont arrivés avec le virus sans le savoir, mais du fait qu'ils respectaient les gestes barrières, ils n'ont pas propagé le virus, comme la passagère du Paul Gauguin, qui a été détectée positive, et qui n'a même pas contaminé la personne qui partageait sa cabine, ni personne sur le navire que ce soit au niveau du staff ou des clients. Nos équipes de Tahiti Tourisme réalisent un énorme travail pour la mise à jour des données sanitaires qui évoluent au fil des jours et des semaines.

En parallèle de cette plate-forme destinée aux professionnels et pour diffuser ces informations aux plus grands nombres, nous avons communiqué, par l'intermédiaire de newsletters et par voie de communiqué de presse, sans oublier les voyageurs au travers de notre site web où toute une partie a été dédiée à leur information sur les nouvelles formalités d'entrée en Polynésie française.

La Promotion

— Au niveau de la stratégie de promotion de l'image de la Polynésie, nous avons tenu à adapter nos messages en fonction du contexte. Dans un premier temps, nous avons invité les visiteurs à reporter leur voyage plutôt que de l'annuler, que ce soit pour les locaux, mais également au niveau international.

Cette opération a été un franc succès, car nous constatons aujourd'hui que la majorité des réservations, entre avril et août, n'ont pas été annulées, contrairement à de nombreuses destinations, mais reportées pour l'année prochaine. C'est la preuve que lorsque l'on prévoit un voyage en Polynésie c'est « LE VOYAGE » que l'on veut faire absolument, ce n'est pas comparable à n'importe quelle autre destination touristique.

Ensuite, pour évaluer les attentes des touristes ou des voyageurs de demain, nous avons réalisé un sondage auprès de nos représentants à l'étranger.

C'est un exercice très intéressant qui nous a permis d'identifier notre destination comme une « destination refuge », car nous sommes loin d'un tourisme de masse. En Polynésie, la distanciation sociale est, pour ainsi dire, naturelle, de par sa géographie, avec sa multitude de motu mais aussi avec ses hébergements, que ce soit les bungalows sur l'eau, ou les petites unités telles que les pensions de famille. Même pour les croisières locales, les navires sont à taille humaine avec moins de 350 passagers nous sommes loin des paquebots de 5 000 passagers et pour compléter cet argumentaire, la majorité des activités se déroulent en plein air.

« Renouez avec l'essentiel »



à Tahiti Et Ses Îles »

— Nous avons lancé, un mois avant la réouverture du Fenua le 15 juillet dernier, la campagne « Renouer avec l'essentiel à Tahiti Et Ses Îles ». Préparée, en 6 semaines, avec notre agence de communication australienne, cette promotion digitale est destinée à inciter les voyageurs à rêver à nouveau de Tahiti Et Ses Îles. Fin septembre, nous avons lancé, sur tous les marchés, la 2ème phase de promotion avec une campagne tactique associée à des offres auprès des voyageurs.

« En 2 mois, du 15 juillet au 15 septembre, nous avons accueilli environ 16 500 visiteurs. »

« Les Maldives qui ont ouvert les frontières en même temps que nous, ont accueilli sur cette même période : 13 800 visiteurs, soit 2 700 visiteurs de moins. Habituellement les Maldives reçoivent 6 fois plus de touristes que Tahiti Et Ses Îles, c'est assez révélateur ».

« Les pourcentages de fréquentation que nous connaissons habituellement se sont inversés : 58 % de Métropolitains, 32 % d'Américains et 10 % d'Européens. »

« Les marchés sur toute la zone Asie Pacifique restent fermés, parce qu'il n'y a plus d'avions pour les desservir. La Nouvelle-Zélande et l'Australie ont fermé leurs frontières, jusqu'à l'an prochain, il en est de même pour l'Amérique du Sud ».



Dans sa nouvelle campagne de communication internationale « Renouez avec l'essentiel à Tahiti Et Ses Îles » Tahiti Tourisme invite les voyageurs à un retour aux valeurs essentielles, à ses relations avec la nature, à d'autres cultures et ses proches, au coeur d'une destination unique.

Cette campagne digitale se déroule par étape, avec une première phase de sensibilisation destinée à inciter les voyageurs à rêver à nouveau de Tahiti Et Ses Îles.

Dans la seconde phase, Tahiti Tourisme les encourage à réserver leurs vacances en consultant les offres de séjours disponibles sur ses sites internet, en sollicitant un devis de séjour sur mesure auprès d'un conseiller en voyages spécialiste de la destination, ou encore, en réservant directement auprès des professionnels touristiques.

Recentrer la promotion sur la France et les États-Unis.

– En 2019, le marché Nord américain représentait 41%, 25% pour la France et 14% pour l'Europe (hors France), aujourd'hui ces pourcentages ont changé, allez-vous modifier votre stratégie promotionnelle ?

– Depuis le 15 juillet, nous avons accueilli 16 500 visiteurs, venant de France, des USA et de certains pays d'Europe, cela représente une baisse de -65 % par rapport à 2019. La venue de ces touristes a permis de relancer le secteur de l'hôtellerie.

Il faut savoir que certains pays d'Europe avaient bien redémarré, notamment la Suisse, la Belgique et le Luxembourg, mais entre-temps leurs règles sanitaires ont changé, ils imposent une quatorzaine à leurs ressortissants qui sont de retour.

– Avez-vous pu mesurer les premiers effets de votre nouvelle campagne de promotion et allez-vous adapter votre stratégie en fonction du changement des marchés émetteurs ?

– Bien que le nombre des clients américains ne soit pas suffisant, nous constatons que malgré tous les problèmes qu'ils rencontrent en ce moment, que ce soit au niveau social, politique, économique et maintenant avec les incendies de forêt, ils continuent de voyager. Nous avons observé un phénomène intéressant avec la multiplication du nombre de jets privés et de yachts de luxe ce qui nous permet de toucher une population très aisée dans ces périodes de crise.

La France et les États-Unis restent les marchés prioritaires, nous avons transféré tous les budgets prévus pour la promotion pour les autres marchés qui sont actuellement inaccessibles.

Concernant les touristes métropolitains, nous avons l'avantage d'être un des seuls Territoires français ouverts, de plus nous bénéficions de la fermeture de destinations concurrentes de l'océan indien (Maurice, Seychelles)

Voyage promotionnel en Métropole, à la rencontre des professionnels.

– En France nous allons accentuer cette seconde phase de campagne tactique, par un déplacement, fin septembre, avec Mme Nicole BOUTEAU Ministre du Tourisme, pour rencontrer les professionnels du secteur afin de les rassurer et les motiver à continuer de vendre la Polynésie.

Dans le but de soutenir ces professionnels nous allons utiliser les budgets qui étaient destinés aux autres destinations qui ne sont pas rouvertes pour faire du comarketing, c'est-à-dire que lorsqu'un voyageur fera une campagne de promotion pour son entreprise, pour tout euro qu'il engagera, nous ajouterons 1 euro ce qui permettra d'amplifier leurs campagnes de ventes, mais aussi d'être plus visible et plus efficace avec eux.

Une fin d'année sans visibilité pour le secteur hôtelier.

– Depuis la réouverture du 15 juillet, au niveau des hébergements quels sont ceux qui s'en sortent le mieux ?

– Il est difficile d'être précis, car beaucoup de facteurs entrent en compte, tout dépend de l'île et de l'activité ; si nous prenons les hôtels sur Tahiti, ils ont, en moyenne, un taux de remplissage de l'ordre de 30 à 40 %, sur Bora Bora c'est entre 40 et 60 %.

C'est Moorea qui s'en sort le mieux, avec plus de 60 % de taux d'occupation, parce qu'en plus des touristes, les clients locaux se déplacent le weekend et pendant les vacances scolaires.

« Le problème qui se pose pour les hôtels, mais aussi dans une certaine mesure pour les pensions de famille, et pour l'ensemble du secteur touristique, c'est qu'il n'y a pas de visibilité à partir du mois de novembre, en particulier sur le premier trimestre 2021 qui est notre basse saison ».

– Habituellement, en Polynésie, les délais de réservations sont au minimum de 4 à 5 mois, ce qui permet d'avoir une tendance des taux d'occupation, aujourd'hui les clients attendent le dernier moment.

Depuis la pandémie, nous constatons que les réservations se font à 15 jours voire 3 semaines. Aujourd'hui, les voyageurs vont d'abord vérifier l'état sanitaire de la destination, mais aussi et surtout les mesures prises dans leur propre pays pour ne pas être obligés, au retour, d'être en quatorzaine.

La deuxième difficulté vient du fait de la mise en place d'une charte avec les hôtels et une partie des prestataires touristique de Polynésie qui permet aux clients qui réservent d'annuler ou reporter leurs réservations sans frais. Cette mesure avait pour but d'inciter les clients à choisir la Polynésie et de réserver sans crainte. Cela a bien fonctionné, mais le revers de la médaille c'est que ces personnes attendent le dernier moment pour se décider et certains d'entre eux annulent au dernier moment, ce qui accentue le manque de visibilité.



Au final, les pensions de famille pourraient peut-être mieux passer cette période difficile, parce que leur première clientèle, métropolitaine, est venue en majorité depuis le 15 juillet, complétée par la clientèle locale.

À propos des tests

« Depuis quelques semaines, avec l'évolution de la pandémie en Métropole, nous avons constaté qu'il était de plus en plus difficile de faire un test 3 jours avant de partir.

Aujourd'hui, le protocole est le suivant : 1 test trois jours avant de partir et l'auto test 4 jours après l'arrivée, ce qui fait 7 jours, c'est le cycle recommandé par les autorités sanitaires.

Nous essayons de négocier avec la Direction de la Santé en Polynésie pour avancer le test pré-départ à 4 ou 5 jours et de réduire les délais pour l'auto test d'autant. »

« Pour les voyageurs venant des États-Unis, nous avons œuvré pour avoir la liste de tous les tests disponibles aux USA afin de la soumettre à la Direction de la Santé en Polynésie pour qu'ils nous indiquent lesquels étaient acceptables ou non.

Cette liste est désormais disponible sur notre site web pour que les voyageurs sachent lequel demander, car il y a beaucoup de confusion sur ces différents tests. »



Croisières.

– Comment se porte le marché de la croisière ?
 – Les têtes de ligne telles que le Paul Gauguin, l'Aranui et le Wind Spirit ont une contribution importante dans notre fréquentation touristique et les recettes qui en découlent.

Ce marché a été mis à mal au début de cette pandémie, avec 2 ou 3 navires qui n'ont pas pu gérer les cas de contamination de leurs passagers, à l'époque ils ne savaient pas comment faire face cette contagion exponentielle en milieu clos.

Aujourd'hui, les professionnels de la croisière ont amélioré la sécurité sanitaire à bord, ils ont été jusqu'à changer tout leur système de climatisation et de renouvellement d'air, les protocoles sanitaires au niveau des croisières sont, à présent, extrêmement performants.

Depuis quelques semaines, l'Aranui et le Paul Gauguin ont repris courageusement leurs croisières et le Wind Spirit reviendra en janvier prochain.

Tous les grands paquebots qui faisaient escale ont annulé leur présence jusqu'au mois de janvier 2021, toutefois nous constatons l'intérêt de plusieurs autres compagnies pour baser leurs navires à Tahiti, ce qui est très intéressant, car les têtes de ligne ont un apport économique extrêmement important.



Le Wind Spirit reviendra en janvier prochain.

« Il faut rester optimiste. »

– Comment envisagez-vous l'avenir ?
 – La crise liée à la COVID a révélé l'importance du secteur touristique dans notre Économie, il faut absolument valoriser ses métiers.

« Cette crise a révélé l'importance de ce secteur économique qui représente 12000 emplois directs et près de 8000 emplois indirects (agriculteurs, pêcheurs, artisanat local, etc.) soit autant de familles, composées en moyenne de 4 personnes, cela fait beaucoup de monde dépendant du Tourisme ».

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il faut rester optimiste, à la fois parce que beaucoup de réservations ont été reportées pour l'année prochaine et parce que le tourisme est une des économies les plus résilientes au monde. À partir de mai - juin, l'année prochaine, nous devrions retrouver des chiffres corrects, pas comme en 2019, mais suffisants pour que le secteur touristique puisse survivre et se reconstruire au cours des deux prochaines années.

Au cœur de cette crise internationale et alors que certaines de nos destinations concurrentes font face à de grandes difficultés, notamment Fidji, Bali, Maurice ou la Thaïlande qui vivent un drame social et économique, nous constatons des signes positifs pour l'avenir de notre tourisme.

BILAN DU SALON DU TOURISME @ distance

Le principe de ce salon à distance était de mettre en avant toutes les offres promotionnelles directement en ligne sur le site internet www.TahitiTourisme.pf pour que celles-ci soient accessibles aux internautes à travers une page dédiée « Offres Salon du Tourisme ».

Ce Salon du TOURISME @ distance s'est déroulé suivant les mêmes principes que le salon traditionnel. Il s'agissait d'une véritable vitrine pour soutenir les professionnels du secteur touristique et limiter les conséquences de l'absence du vrai salon. La première tendance montre beaucoup de retours positifs par rapport à cette initiative qui a permis aux prestataires de proposer des offres sans avoir à se déplacer économisant ainsi billet d'avion, hébergement et stand. Certains prestataires souhaitent renouveler un Salon @ distance, peut-être en combinaison avec le salon traditionnel, car d'autres ont besoin du contact avec la clientèle pour argumenter la vente de leurs produits.

Dans l'immédiat, Tahiti Tourisme prévoit d'organiser un prochain salon du tourisme à Mamao en février, comme habituellement mais si les conditions sanitaires le permettent, il est possible qu'un autre salon soit organisé avant la fin de l'année 2020.



Les résultats de ce Salon du Tourisme @ distance sont très encourageant

- 300 prestataires ont publié au minimum une offre sur le site, soit 30 de plus qu'au dernier salon du tourisme en septembre dernier, avec une forte progression des prestataires d'activité
- 41 200 visites sur la page du salon sur TahitiTourisme.pf
- 550 offres publiées (les prestataires pouvaient publier jusqu'à 10 offres)
- 39 500 clics sur les offres
- 22 700 visiteurs uniques sur le site soit plus de 2000 visiteurs supplémentaires par rapport au dernier salon
- Plus de 9 600 mises en relation (entre l'internaute et le prestataire via email, téléphone, site chatbot) soit 42 % de taux de conversion.



© Tahiti Tourisme

Le nouveau Fare Manihini est prêt à accueillir les visiteurs

Le Président de la Polynésie française Edouard FRITCH a procédé, le 17 juillet dernier, au côté de la Ministre du Tourisme, Nicole BOUTEAU, à l'inauguration du Fare Manihini, nouvel espace d'accueil et d'information des visiteurs, situé sur le front de mer de Papeete. Plusieurs membres du Gouvernement, dont Teva ROHFRIETSCH, Vice-Président, étaient également présents ainsi que le Directeur Général de *Tahiti Tourisme*, Jean-Marc MOCELLIN, et le Maire de Papeete, Michel BUIILLARD.

« Toute l'équipe de *Tahiti Tourisme* et en particulier, celle de la Direction des Opérations Locales, sa Directrice Vaima DENIEL et moi-même, sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui devant notre Fare Manihini flambant neuf » c'est par ces mots que Jean-Marc MOCELLIN, Directeur Général de *Tahiti Tourisme*, commença son discours.

« C'est une semaine symbolique, poursuit-il, puisqu'il n'aura échappé à personne que c'est aussi celle de la réouverture de notre pays au tourisme international. À cette occasion, je voudrais saluer la mobilisation du Gouvernement, de la Ministre du Tourisme et de ses équipes avec celles du Service du Tourisme, le Ministère de la Santé, le Bureau de Veille Sanitaire, l'Institut Louis Malardé et bien entendu celles de *Tahiti Tourisme* pour l'organisation de cette réouverture. [...] Comme vous le savez, *Tahiti Tourisme* est l'organe de promotion touristique de *Tahiti Et Ses îles* à l'international, mais c'est aussi l'instrument de promotion du tourisme domestique ; Cela fait plusieurs années maintenant que ce tourisme local a trouvé toute sa place parmi les acteurs et la population et cela s'est confirmé par ces temps de crise où dès la sortie du confinement, cela nous a

permis réamorcer l'activité touristique avec la réouverture des vols Air Tahiti vers les îles. »

Le Président Edouard FRITCH a déclaré : « Je suis particulièrement heureux, car cette semaine marque la reprise du tourisme international tellement vital à la sauvegarde de notre économie et la survie de très nombreux emplois.

Vous êtes au cœur de cette industrie, moteur de notre économie, violemment frappée par cette crise sanitaire et vous savez combien l'impact est important et combien il faudra se mobiliser pour redresser, pour relever notre tourisme. De nombreuses entreprises sont aujourd'hui fragilisées, de nombreux emplois sont menacés.

[...] L'ouverture aujourd'hui du nouveau Visitor's Bureau, de notre Fare Manihini fait partie de notre dispositif d'accueil de nos Manihini. Il sera le vaisseau amiral du *Tahiti Tourisme* dans ses missions de sensibilisation, information, et proximité. »

Avant de conclure :

« C'est cette mission si importante que conduit avec dévouement et passion Vaima et ses équipes depuis de nombreuses années. Merci pour votre implication et votre dévouement. »



Les nouveaux locaux sont situés au cœur du quartier du commerce, longeant le Front de mer (ancienne agence Socredo Tiare) Plus lumineux et avec du nouveau mobilier, la décoration épurée du Fare Manihini mêle modernité et tradition. Accessible à tous, des hôtesses vous renseigneront sur vos projets de voyage dans les îles.



Trois espaces sont entièrement dédiés à l'accueil des visiteurs ; le premier, l'accueil avec un comptoir en bois local et nacre, permet de trouver l'ensemble des informations disponibles sur *Tahiti Et Ses Îles*. L'espace détente, avec fauteuils et Wifi offert ainsi qu'une vitrine exposition permettant de mettre en valeur le travail d'artistes locaux et, enfin, l'espace « boutique » dans lequel les produits dérivés de la marque *Tahiti Et Ses Îles* seront vendus (parapluies, gourdes réutilisables...).



Ces trois dernières années, l'espace d'accueil et d'information de *Tahiti Tourisme* a accueilli entre 43 000 et 45 000 visiteurs par an. Le principe même d'un lieu d'accueil et d'information des touristes, au cœur de Papeete, est inscrit dans la durée, et ce depuis déjà plus de 50 ans.

Pour Vaima DENIEL, Directrice des Opérations Locales à *Tahiti Tourisme*, c'est un grand changement :

« Il y a trois ans, l'ancien Fare Manihini qui datait depuis les années 60, et qui était un des lieux symboliques du Front de mer, a été détruit dans le cadre du réaménagement du Front de mer. Aujourd'hui, nous revenons sur le Front de mer, au niveau de la zone piétonne du quartier du commerce, c'est une nouvelle histoire qui commence dans ces locaux. »

Horaires d'ouverture :

Lundi à vendredi de 7h30 à 17h30 - Samedi de 7h30 à 16h
& Dimanche de 8h00 à 12h00



3ème saison



© Tahiti Tourisme

Lancée en 2018 par *Tahiti Tourisme*, l'émission de télévision hebdomadaire consacrée au tourisme et ses métiers, AHITEA, animée par Tamatoa TEPUHIARII, a fait sa rentrée le 12 septembre dernier. Chaque année entre le mois de septembre et le mois d'avril de l'année suivante, l'émission est diffusée sur TNTV et Polynésie la 1ère. Cette émission est réalisée dans le cadre du plan d'actions et des objectifs fixés par le Pays pour la « Sensibilisation Locale ».



UNE NOUVELLE SAISON, DEUX NOUVEAUTÉS, TROIS RUBRIQUES

En cette période de crise sanitaire, l'objectif principal de l'émission reste de sensibiliser la population à l'importance du tourisme, mais aussi de rassurer la population sur les gestes barrières et les mesures sanitaires mises en place par les professionnels et enfin inciter les résidents à voyager et consommer local pour soutenir l'industrie touristique.

30 épisodes sont programmés pour cette 3ème saison dont le format de l'émission est un 17 minutes divisé en 3 rubriques :

La rubrique « **Expérience** » – *Nouveauté*

La rubrique « **Perspectives** »

La rubrique « **A Rave na** » – *Nouveauté*

APPRENDRE À S'ADAPTER À UN NOUVEAU MODE DE VIE

• La première nouveauté de cette 3ème saison est le format de la première rubrique « **Expérience** ». Pour cette nouvelle saison, l'émission nécessite un format totalement adaptable en fonction de l'évolution de l'actualité sanitaire que traverse notre fenua et le monde entier. Cette nouvelle rubrique sera présentée par notre animateur Tamatoa qui emmènera le téléspectateur vivre une expérience touristique où les professionnels du tourisme locaux pourront faire découvrir leur activité mais aussi expliquer comment ils s'adaptent à la situation sanitaire actuelle tout en respectant les mesures sanitaires. L'objectif de cette rubrique est aussi de rassurer et d'encourager la population à consommer local à travers des messages ludiques et positifs.

• La rubrique « **Perspectives** », deuxième rubrique de l'émission, sera consacrée au business du tourisme. Des reportages du style journal télévisé mettront en avant les bonnes nouvelles dans le secteur, que ce soit en termes d'emplois, d'augmentation de la fréquentation touristique ou encore d'événements porteurs pour le développement du tourisme. En bref, du positif pour montrer le dynamisme du secteur et donner envie à la population de s'investir pleinement dans notre tourisme.

• La deuxième nouveauté est l'apparition de la rubrique « **A rave na** » en fin d'émission qui vient remplacer celle du « Livre à Questions » diffusée précédemment lors de la saison 2 d'Ahitea. Cette nouvelle rubrique est un mélange de thématiques entre tradition, mode de vie et environnement. Le téléspectateur est invité à aller à la rencontre d'un influenceur ou d'un spécialiste qui partage son savoir-faire, ses astuces ou encore sa passion pour sa culture, son mode de vie. Le but de cette rubrique est multiple et en fonction de la thématique abordée, l'émission souhaite sensibiliser les téléspectateurs sur l'importance de maintenir les traditions ancestrales, la culture polynésienne ou encore montrer à travers de simples gestes comment préserver le fenua.

Documentation : Dossier de presse *Tahiti Tourisme*



© Tahiti Tourisme

L'idée d'AHITEA est de présenter du fond dans le contenu en proposant une approche pédagogique inédite de l'industrie du tourisme. Le projet étant télévisé, l'émission se présente aussi comme un divertissement d'information de proximité.



© Tahiti Tourisme



© Tahiti Tourisme

AHITEA - SAISON 3

Diffusion : • **TNTV** : Diffusion : Samedi à 17h20 / Rediffusion : Mercredi à 17h10

• **Polynésie La 1ère** : Diffusion : Dimanche à 17h50 / Rediffusion : Samedi à 11h20

Producteur : KMH Productions de Karim MADJOUBA / *Tahiti Tourisme*



© TAHITI TOURISME

Fāri'ira'a Manihini 2025

Professionnel du secteur,
association, élu ou citoyen,
je participe à l'élaboration
de **la nouvelle stratégie du tourisme**
pour les années 2021-2025

en me connectant à la plateforme

www.fm25.pf



Et si cette année, pour changer, vous profitez des sports d'hiver pour découvrir un pays d'Europe, ses coutumes, ses habitants et ses paysages époustouflants ?



Megève – France

À 2h30 de l'aéroport de Lyon, Megève est bâtie autour d'un bourg médiéval datant du XIVe siècle. Elle est à la fois unique et pleine de charme. Vous trouverez 445 km de pistes dans cette station à la renommée internationale et croisez, peut-être, des célébrités en vacances .

PAPEETE / LYON à partir de 165 969 xpf TTC

Zell am See-Kaprun – Autriche

À 2 h 30 de l'aéroport de Munich, la station vous offrira 132 km de pistes et des paysages à couper le souffle, elle accueille à la fois les skieurs expérimentés et débutants. La présence du glacier de Kitzsteinhorn garantit des conditions de ski optimales 10 mois de l'année.

PAPEETE / MUNICH à partir de 203 829 xpf TTC



Zermatt – Suisse

À 3h de l'aéroport de Genève, ce sublime village sans voiture est accessible uniquement par train.

Il est connu pour le mont Cervin qui le domine, son glacier le Matterhorn Glacier Paradise et ses 360 kilomètres de pistes.

Un lieu magique !

PAPEETE / GENEVE à partir de 208 089 xpf TTC



Cortina d'Ampezzo – Italie

À 3h de l'aéroport de Venise, cette station de ski située dans les Dolomites possède un décor naturel absolument magnifique. Vous pourrez y skier de Décembre à Avril sur 140 kilomètres de pistes plutôt réservées à des skieurs aguerris car les pistes y sont réputées difficiles.

PAPEETE / VENISE à partir de 201 619 xpf TTC



PRÊT À DÉCOLLER ? OFFRES TOP DÉPART

RÉSERVEZ VOS PROCHAINES VACANCES
Avant le 30 novembre 2020 sur notre site internet : www.airfrance.pf
Et bénéficiez de "12 000 xpf" de remise
avec le code "MAGMOOB2C2" *

COMMENT PROFITEZ DE L'OFFRE « TOP DEPART »

• *Achetez votre voyage avant le 30 novembre 2020 et voyagez entre le 28 septembre 2020 et le 30 juin 2021.*

Vous pouvez choisir un voyage :

- Au départ de Papeete vers la France, l'Europe ou Los Angeles

Ou

- Au départ de Paris vers la Polynésie Française

COMMENT RESERVER :

• Connectez-vous sur le site d'Air France à l'adresse suivante : www.airfrance.pf

• Cliquez sur l'onglet « Réserver un billet », entrez les informations voyage (destination, dates, nombre de personne, cabine de voyage) et cliquez sur « rechercher », sélectionnez vos vols aller et retour Air France.

Une fois votre voyage sélectionné, complétez vos informations personnelles, vos coordonnées et personnalisez votre voyage avec nos options et assurance voyage puis cliquez sur « continuer ».

Sur cette nouvelle page, vous allez pouvoir entrer votre code de réduction « MAGMOOB2C2 ».



La remise s'appliquera sur le montant total hors taxes de votre billet.

CONDITION DE L'OFFRE :

• *Offre valable pour les 50 premiers clients qui achèteront un billet d'avion sur le site internet airfrance.pf avant le 30 novembre 2020.*

• La remise s'applique sur un montant supérieur à 50 000 xpf hors taxes (aéro-portuaire + surcharge) et valable sur les vols opérés par Air France, KLM et Delta.

AIRFRANCE



PRÊT À DÉCOLLER? OFFRES TOP DÉPART

RÉSERVEZ VOS PROCHAINES VACANCES

Avant le 30 novembre 2020 sur notre site internet : www.airfrance.pf

Et bénéficiez de "12 000 xpf" de remise
avec le code "MAGMOOB2C2" *



Photos : ©Air France



L'agence Air France à Papeete place la santé et la sécurité de ses clients et de son personnel au cœur de ses préoccupations.

Depuis la réouverture de l'agence le 2 juin 2020, nous avons mis en place une signalétique facilitant la distanciation physique, équipé nos comptoirs de Plexi-glass. Nous désinfectons régulièrement les comptoirs, chaises, bancs, TPE et nous mettons à disposition du gel hydroalcoolique à l'entrée de l'agence.

Nos conseillers de vente sont heureux de vous accueillir :

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Notre centre d'appels est également joignable 7 j/7 au 40 47 47 47 :

Du lundi au vendredi de 6 h à 18 h

Samedi & dimanche de 6 h à 10 h

Au départ de Paris

TEST COVID-19 : PARTENARIATS AVEC SYNLAB ET BIOGROUP



Photo : ©Air France

Afin de vous accompagner dans la réalisation d'un test de détection du Covid-19 (RT-PCR), Air France a mis en place un partenariat avec les laboratoires Synlab et BioGroup.

En allant sur le site <https://www.airfrance.pf/>, rubrique **Notre engagement SANITAIRE** cliquez sur les logos des laboratoires pour accéder directement à la liste des laboratoires en France.



Nous vous conseillons d'anticiper votre prise de rendez-vous (test à réaliser dans les 72 h avant votre départ, résultats sous 48 h).

Vous pouvez également consulter le site Doctolib qui permet la prise de rendez-vous dans d'autres laboratoires effectuant des tests PCR-Covid.

La liste de laboratoires est communiquée à titre indicatif. Air France décline toute responsabilité quant aux conditions et conséquences de la réalisation des tests.

[Depuis le 26 juillet, pour les résidents métropolitains, le dépistage en France est pris en charge par l'assurance maladie sans ordonnance, quelle que soit la destination.]

Si vous présentez des symptômes liés au COVID-19 (toux, fièvre, maux de tête, difficultés respiratoires...), veuillez reporter votre voyage.

Un cocon en plein ciel...



Vous garantit confort et bien-être, tout au long de votre voyage.

Et si vous testiez la cabine Business en 2021 ?

Votre espace personnel se fait bureau, restaurant, salle de cinéma, chambre à coucher...
À vous de le composer, au fil de vos envies.



Nous prenons soin de vous !

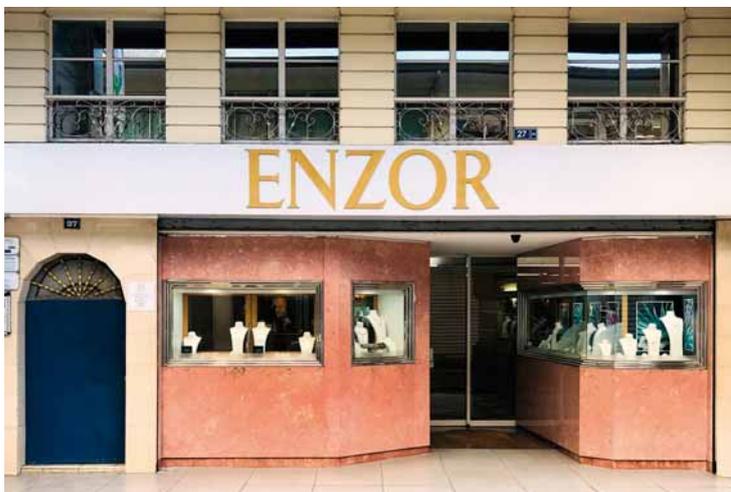
Après votre installation à bord, notre équipage vous offre une élégante trousse de confort : produits cosmétiques, masque de sommeil doux et ajustable, brosse à dents et dentifrice...

Vivez une escapade culinaire

avec notre carte imaginée par de grands chefs étoilés, et dégustez de prestigieux vins français.

Paris au départ de Papeete à partir de 476 319 xpf

Photos : © Air France



ENZOR a changé d'adresse,
 désormais la boutique se situe 27 bis rue du Père Collette
 (entre la boutique Tahiti Pearl Market
 et la pâtisserie la Marquisienne, à côté du marché de Papeete).



Vaiana vous accueille et vous conseille dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire



Nos produits incluent une garantie de satisfaction.



VOTRE SPÉCIALISTE EN BIJOUX D'ÉVÈNEMENTS

Mariages, fiançailles, baptêmes, anniversaires, communions...
 Bijoux en Or, Argent,
 avec diamants, pierres précieuses ou semi-précieuses.

UN BIJOU UNIQUE

ENZOR défend la qualité de ses créations et le savoir-faire de sa bijouterie artisanale. Afin que votre bijou reste exceptionnel, nous vous proposons nos services de Création sur mesure.

Gravure

Une déclaration à faire, un anniversaire, un baptême, un mariage... vous pouvez graver vos plus jolis mots d'amour et les rendre éternels. Sur une durée d'une semaine, nous gravons vos alliances, gourmettes et médaillons achetés chez ENZOR.

Le nettoyage gratuit, à vie, de votre bijou ENZOR, vous est offert.

Tél : 40 53 17 92 – contact@enzor.pf



CAVE À VIN

Plus de 200 choix de vins et spiritueux !



- Large choix de vins, des petits prix aux grands crus
- Carafes, verres, accessoires ...
- Bières artisanales locales
- Café Local moulu sur place sur demande



Charlotte une passionnée avec plus de 20 ans d'expérience, Ambassadrice Manutea, vous accueille et vous conseille dans vos choix.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Tél : 89 40 20 30

mail: chaidemoorea@gmail.com - le chai de Moorea

Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Centre commercial Raehau - Maharepa - Moorea



Démarches liées à l'obtention ou au renouvellement d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité

Les communes de Polynésie française assurent pour le compte de l'État, la réception, l'enregistrement et la remise des passeports et cartes nationales d'identité.

Pour répondre aux besoins de sa population, la commune de Moorea – Maiao, constituée de 6 communes associées, dispose d'un unique dispositif de recueil (station d'enregistrement) de ces titres, mis à disposition par l'État, basé à la mairie d'Ofareaitu (service de l'État civil, des élections et passeports/CNI).

Tout dépôt de demande de titre doit être recueilli et enregistré par cette station d'enregistrement et nécessite la présence du demandeur.

Le dépôt des dossiers ainsi que la récupération des titres d'identité (CNI et passeport) se font uniquement à la mairie d'Ofareaitu et sur rendez-vous .

Les formulaires quant à eux, sont disponibles auprès de chaque bureau d'état-civil en mairies annexes et à la mairie d'Ofareaitu, sans rendez-vous.

Pour Moorea

Un système de rendez-vous a été mis en place depuis plusieurs années pour le dépôt des demandes mais aussi pour les remises des titres d'identité, afin d'éviter l'affluence et des délais d'attente du public à l'accueil du service. Celui-ci était nécessaire également du fait de la configuration des locaux et des autres missions du service. Il l'est d'autant plus dans le contexte sanitaire actuel lié à la *COVID-19*.

Depuis le mois d'août, le service de l'état-civil a pu récupérer un autre bureau pour y déplacer la station d'enregistrement permettant désormais d'élargir les possibilités de rendez-vous et de recevoir le public tous les jours du lundi au vendredi.

Il arrive régulièrement que des personnes oublient leur rendez-vous, se trompent dans la date ou l'heure, ou qu'elles ne puissent finalement pas se présenter. Il est nécessaire dans ce dernier cas, de prévenir le service de l'état-civil afin de fixer un nouveau rendez-vous et de permettre à quelqu'un d'autre de bénéficier du créneau laissé libre.

Pour éviter les oublis, notez votre rendez-vous et n'hésitez pas à programmer des alertes de rappel sur votre téléphone mobile.

Créneaux dédiés aux rendez-vous

Dépôt de demandes ou retrait de passeport ou de carte nationale d'identité

Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 14h45

Le vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 13h45

Pour prendre rendez-vous :

40 55 04 74

Pour Maiao

En 2019, afin de faciliter les démarches aux habitants de l'île de Maiao, la commune a sollicité auprès du Haut-commissariat, le prêt ponctuel d'une station d'enregistrement mobile. Les modalités de ce prêt ponctuel fait l'objet d'une convention entre la commune et le Haut-commissariat, signée le 12 mars 2019.

Ainsi, 2 agents du service de l'état-civil se sont déplacés à Maiao en juin 2019 dans ce contexte. Cette mission sera renouvelée une à deux fois par an, en fonction du nombre de demandes.

Les habitants de Maiao ont fortement apprécié cette initiative, leur évitant des frais de déplacement et de logement sur Moorea pour effectuer ces démarches.



Le passeport biométrique

est un titre individuel hautement sécurisé comportant une photographie numérisée et une puce électronique contenant les données personnelles de son détenteur ainsi que ses empreintes digitales (sauf enfants de moins de 12 ans). Aussi, les demandes de passeport doivent répondre à des exigences plus strictes en matière d'état civil et de nationalité. Sa durée de validité est de 10 ans pour les majeurs et de 5 ans pour les mineurs.



La carte nationale d'identité

(CNI) permet à tout citoyen de justifier de son identité et de sa nationalité dès lors qu'elle est en cours de validité (15 ans pour les majeurs et les mineurs). Bien que non obligatoire, elle est d'une grande utilité pour tous les actes de la vie courante (paiement par chèque, examens et concours, ouverture d'un compte bancaire, élections, etc.).

Source : Haut Commissariat



Station mobile d'enregistrement prêtée par le Haut-commissariat pour des missions ponctuelles afin de faciliter les démarches pour habitants de Maiao.



Pour une demande de renouvellement

Rendre obligatoirement l'ancien(ne) CNI/Passeport + 1 photocopie
 Ou fournir une déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie)
 Copie d'un justificatif d'identité avec photo ou joindre une attestation si aucun justificatif d'identité.

Pour une première demande

Un timbre fiscal

Pour une CARTE NATIONALE D'IDENTITE = 1500 fcp

Pour un PASSEPORT = 1500 fcp* 7500 fcp (Mineur) 12000 fcp

- Déclaration sur l'honneur pour les + 60 ans* (voir rappel conditions ci-contre)
- Carte d'étudiant ou inscription universitaire pour les étudiants*
- Certificat d'indigence pour exonération du timbre (Se rapprocher du service social du Pays-Temaë)

Une photo d'identité récente et conforme

à la norme ISO/IEC 19794-s : 2005, format 35x45mm), en très bon état.



Attention :
 pas de boucle d'oreille,
 piercings,
 fleur à l'oreille,
 pas de sourire.



Délai d'obtention

Les demandes de passeports et de CNI sont instruites en Polynésie française avant d'être transférées en métropole où les passeports sont fabriqués par l'Imprimerie nationale. Compte-tenu des délais de fabrication et d'expédition, le délai moyen d'obtention d'un passeport est d'environ 3 à 4 semaines.

Source : Haut Commissariat

La photo peut être prise au dispositif de recueil pour assurer une photo conforme pour les personnes de + de 6 ans. En dessous de 6 ans, fournir obligatoirement une photo.

Une photocopie de votre titre d'identité (si vous en disposez) ou un acte de naissance (original)

Justificatif à fournir pour le nom d'usage :

- L'acte de décès du défunt époux (pour les personnes veuves)
- L'acte de mariage (si l'acte de naissance ne comporte pas la mention de mariage)

Justificatif de domicile (datant de moins d'1 an) :

- Facture d'électricité ou de téléphone fixe ou autre indiquant l'adresse géographique du demandeur
- Si la facture de votre domicile est au nom d'une autre personne : Attestation d'hébergement + copie pièce de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Certificat de résidence (uniquement pour les résidents de MAIAO)
- Pour les mineurs dont les parents sont séparés : jugement de divorce + justificatifs de domicile des 2 parents
- Pour les mineurs placés d'office : jugement de placement d'office de mineur chez un tiers
- Pour les personnes résidant sur un bateau : titre de propriété ou contrat de location du bateau + quittance d'assurance du bateau + attestation d'emplacement de la marina ou de la capitainerie du port
- Pour les personnes n'ayant aucun justificatif : faire réaliser une enquête de voisinage par la Police Municipale.

Qui peut bénéficier du timbre fiscal à 1500 xpf ?

ATTESTE SUR L'HONNEUR
 REMPLIR LES DEUX CONDITIONS SUIVANTES :

(a) Etre âgé(e) de plus de 60 ans

ET

b) Que les revenus de mon foyer ne dépassent pas deux fois le SMIG.

Pour toute commande d'acte de naissance en ligne :

<https://mdel.mon.service-public.fr/acte-etat-civil.html>
 (pour les personnes nées en France)

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>
 (pour les français nés à l'étranger)

Bureau central de l'Etat-civil, des élections et passeports/CNI :

40 55 04 74 etat-civil@commune-moorea.pf



Mairie annexe de Teavaro : 40 56 13 66 mairie.teavaro@commune-moorea.pf
 Mairie annexe de Paopao : 40 56 10 96 mairie.paopao@commune-moorea.pf
 Mairie annexe de Papetoai : 40 56 14 16 mairie.papetoai@commune-moorea.pf
 Mairie annexe de Haapiti : 40 56 14 72 mairie.haapiti@commune-moorea.pf
 Mairie annexe de Maiao : 40 56 02 55 etat-civil@commune-moorea.pf



Partage des gâteaux avec les passagers, et ambiance musicale assurée durant les traversées tout au long de cette journée d'anniversaire.



Les équipes des guichets de Papeete et de Moorea



Le 31 juillet dernier, le Terevau célébrait ses 8 ans d'exploitation. Pour l'occasion, le personnel s'était mobilisé pour décorer les guichets de Papeete et de Moorea ainsi que le catamaran.

Depuis 8 ans, le TEREVAU remporte toujours un franc succès auprès des résidents de l'île sœur, qui ont pu prendre part à cette journée avec le personnel qui n'a pratiquement pas changé depuis 2012. Après le traditionnel « Joyeux anniversaire », les capitaines et les responsables techniques se sont joints à Tino Directeur Général de la Société SNGV Moorea et Capitaine du TEREVAU, pour souffler les bougies.



- En 2019, 1 880 630 voyageurs ont effectué le trajet entre Tahiti et Moorea.
- Le TEREVAU détenait 44% de part de marché "Passagers" et 20% pour les véhicules avec seulement 10 places disponibles par voyage



C'est ensuite avec émotion que toute l'équipe a pu partager les gâteaux et échanger sur le parcours de l'entreprise et sur son évolution. Comme les fidèles usagers, ils attendent le TEREVAU PITI qui devrait arriver dans nos eaux en février prochain après le retard pris par le chantier naval espagnol dû à la pandémie de la COVID 19.

Ouvrir le marché en renforçant les capacités d'accueil

Rappelons que ce monocoque sera en mesure de transporter jusqu'à 675 passagers, il pourra embarquer 65 véhicules légers ou 8 à 12 poids lourds. Sa capacité lui permettra, entre autres, de répondre à la demande croissante de fret entre Tahiti et Moorea.

– NOUVEAU –



Pour accéder directement au site du TEREVAU

Scannez avec votre application photo de smartphone (connexion internet nécessaire)
Scan with your smartphone photo app (internet connexion needed)



dessert également Raiatea et Huahine, principalement pendant les périodes de vacances scolaires, pour tous renseignements contactez le 89.48.88.88 ou le 40.500.350





Horaires 2020



Départ **MOOREA**

Lundi à Jeudi	5h55	7h25	9h00	12h15	14h45	16h40
Vendredi	5h55	7h25	9h00	12h15	15h00	16h40
Samedi	6h05	8h05	9h40	13h30		16h40
Dimanche	6h15	8h05		14h20	15h50	17h20

Départ **TAHITI**

Lundi à Jeudi	6h40	8h10	11h30	14h00	15h55	17h25
Vendredi	6h40	8h10	11h30	14h20	15h55	17h25
Samedi	7h15	8h55	12h00	14h20		17h25
Dimanche	7h20	8h50		15h05	16h35	18h05

Sous réserve des conditions météorologique et des imprévus. Valable pour tous les horaires.

Horaires PARTICULIERS

MER 11 NOVEMBRE

MOOREA	06h15	08h05		14h20	15h50	17h20
TAHITI	07h20	08h50		15h05	16h35	18h05

DIM 01 NOVEMBRE / 25 DÉCEMBRE

MOOREA		08h05		14h20	15h50	17h20
TAHITI	07h20	08h50		15h05	16h35	18h05

JEU 24 DECEMBRE

MOOREA	05h55	07h25	09h00	12h15	13h40	15h10	16h40
TAHITI	06h40	08h10	11h30	13h00	14h25	15h55	17h25

DIM 27 DECEMBRE

MOOREA	06h15	08h05		14h20	15h50	17h20	18h50
TAHITI	07h20	08h50		15h05	16h35	18h05	19h30

Téléchargez notre application mobile



GUICHET TAHIITI +689 40 500 356
+689 40 500 357

GUICHET MOOREA +689 40 500 359
info@terevau.pf



3252 élèves ont repris le chemin des écoles et collèges de Moorea.

Christelle LEHARTEL Ministre de l'Éducation, de la modernisation de l'Administration, en charge du numérique, accompagnée par Ernest MARCHAL, Inspecteur de l'Éducation nationale et de techniciens du Service de l'Éducation, se sont rendus à Moorea le 18 août dernier pour rencontrer les différents chefs d'établissement afin d'évoquer les circonstances particulières de cette rentrée scolaire en période de COVID.



Légère baisse d'effectif répartis sur l'ensemble des écoles avec 2144 élèves inscrits pour cette rentrée 2020/2021 contre 2171 l'an dernier.



Le Collège de Afareaitu accueille 557 élèves dont 13 en Certificat d'Aptitude professionnelle polyvalent.

La Ministre a été accueillie par le Maire de Moorea Maiao Evans HAUMANI qui était accompagné de Ataria FIRIAPU premier adjoint et de plusieurs conseillers municipaux.

La visite a débuté par le collège d'Afareaitu, la Ministre a été reçue par Annick MESCOFF Principale du Collège, qui entame sa 4^e année de direction de cet établissement, Najet SAIDI Principale adjointe et des enseignants.

parfaitement bilingue est un élève qui aura énormément de compétences dans sa vie scolaire et puis dans sa vie professionnelle. Alors que sur Tahiti et Moorea c'est le reo Tahiti qui est pratiqué, dans les autres archipels, dans le respect de la langue locale, c'est le Marquisien et le Puamotu; ce dispositif c'est comme la pratique des langues régionales en Métropole ».

Grande nouveauté de cette rentrée 2020 : Ouverture de deux classes de 6^e bilingue.

– « Nous avons déjà les 6 classes de 6^e qui ont 1 h de Tahitien de plus que l'horaire réglementaire, souligne la Principale, cette décision a été votée par le Conseil d'établissement, cela permet aux élèves d'avoir au total 2 h de tahitien en langue enseignée, et sur ces 6 classes, 2 ont été sélectionnées pour bénéficier de l'enseignement bilingue en pratiquant 4 heures de Tahitien dans des disciplines, non linguistiques, à raison de 2 heures en mathématiques, 1 h en EPS et 1 h en éducation musicale. »

« La classe bilingue est un dispositif auquel je tiens beaucoup, car il est important de maintenir notre culture, notre langue a rappelé Christelle LEHARTEL. »

– « Lorsque j'ai pris mes fonctions en 2018, nous avons entamé une réflexion afin de trouver comment poursuivre ce travail déjà mis en place dans plusieurs écoles primaires comme ce qui c'est fait à l'école de Maatea par exemple.

La chance que nous avons c'est que le cycle 3 est un cycle qui se termine dans la 1^{re} classe du collège alors qu'avant il s'arrêtait en CM2. Avec quelques-uns de mes collaborateurs, nous sommes persuadés qu'un enfant

« La chance que nous avons, en Polynésie, c'est que cet enseignement relève d'une volonté politique du Pays, alors que nos voisins du pacifique sont plutôt dans des initiatives privées. »

La visite du Collège s'est poursuivie par une présentation des différents travaux entrepris pendant les vacances.

Réfection des structures métalliques du préau et de toutes les coursives pour un montant de 50 MF.

L'infirmerie a également été entièrement refaite ainsi que la passerelle qui réunit deux salles de classe extérieures au Collège et la salle du serveur informatique; ces travaux ont été subventionnés par le Pays.

– « Au cours de cette année scolaire, des travaux vont être réalisés sur fonds propres, poursuit Annick MESCOFF, il s'agit de refaire toute la peinture de la clôture extérieure, c'est important pour l'image du Collège et pour que les élèves se sentent bien dans l'établissement.

Les travaux liés à la sécurité des enfants sont terminés, maintenant nous nous attaquons au bien-être ».



Annick MESCOFF Principale du Collège accueille la Ministre de l'Éducation.



L'infirmerie a été refaite à neuf



La Ministre a rencontré les enseignants du Collège d'Afareaitu et échangé avec eux, principalement sur les 2 nouvelles classes bilingues.

Ouverture de 2 classes bilingues Tahitien-Français au collège de Afareaitu

Depuis l'an dernier, les enseignants de l'école primaire de Maatea ont mis en place une nouvelle organisation d'enseignement du Tahitien et du Français visant à mettre en place progressivement une parité horaire dans les 3 cycles.

Parité horaire Français - tahitien au cycle 1 (maternelle) et 5 heures de Tahitien par semaine au cycle 2 (CP - CE1 - CE2) et au cycle 3 (CM1 - CM2).

Dans le prolongement de ce projet de bilinguisme Tahitien en primaire, porté par le Ministère de l'Éducation de la Polynésie française, sous l'égide de l'Inspecteur de la circonscription, le collège de Afareaitu a souhaité que les 35 élèves du CM2 de Maatea puissent bénéficier d'un enseignement soutenu du Tahitien en 6^e. Les autres élèves issus des écoles du secteur de recrutement (Haapiti — Afareaitu — Teavaro et Maiao) peuvent également demander à intégrer ces classes.

INFO CONSEILS

Arrêt de travail : droits et devoirs



Votre médecin vous a prescrit un arrêt de travail.

Que devez-vous faire ?

Comment remplir votre arrêt de travail

Pourquoi est-il important de remplir correctement son document ?

Que devez-vous faire ?



1) Remplissez correctement le document

Il est indispensable de remplir correctement votre document en donnant des informations exactes et précises.



2) Déposez votre document

Le 1er volet est à déposer à la CPS
le 2ème volet à votre employeur.



3) Restez à l'adresse indiquée

Durant toute la durée de l'arrêt, il est obligatoire de demeurer à l'adresse indiquée.

Comment remplir votre arrêt de travail ?

La CPS doit pouvoir effectuer ses contrôles à domicile sans avoir à vous contacter. Il est obligatoire de remplir correctement votre document en donnant des informations **exactes et complètes** :

Exemple

AVIS D'ARRET DE TRAVAIL

N°AIS

A faire parvenir à la CPS dans les 48 heures suivant l'interruption de travail.
Tout retard entraînera la suppression des prestations correspondantes.

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT et LISIBLEMENT PAR L'ASSURE(E) (1)

DN : 115861512

NOM : TETUANUI

Prénom(s) : Anita Peter

Epouse : Né(e) le : 08/11/76

Adresse courrier : BP 11295 Pora

Adresse où le malade peut être visité (2) : PK 2 Pora Servitude TETUANUI 3

lot 22 - côté mer

N° de téléphone fixe ou mobile : 87 65 32 92

(1) Toute erreur ou omission dans le remplissage d'une des rubriques peut entraîner la suppression des prestations correspondantes.
(2) En cas de résidence en appartement, préciser le n° d'appartement, le bâtiment, l'étage et le code d'accès.

L'adresse où le malade peut être visité doit être la plus précise possible. **Il ne s'agit pas nécessairement de votre adresse principale** et vous devez y **demeurer** durant toute la durée de l'arrêt.

Le numéro de téléphone indiqué doit être **personnel et valide**.

Cette procédure est à reproduire sur chaque avis de l'arrêt de travail (arrêt initial et prolongation).



Pourquoi est-il important de remplir correctement son document ?

DROITS

Être un salarié assuré à la CPS vous donne droit à des **indemnités journalières**.

=

Vous conservez votre salaire et la CPS vous paie quand vous ne pouvez plus travailler (à partir du 4ème jour d'arrêt).



DEVOIRS

En échange, vous devez pouvoir être contrôlés par la CPS pendant votre période d'arrêt.

Pour ne pas empêcher ces contrôles, vous devez compléter correctement le document ou vous vous exposez à la **suspension des indemnités**.



L'école primaire de Teavaro accueille cette année 336 élèves.

La visite s'est poursuivie par l'école de Teavaro où le Maire de Moorea Evans HAUMANI a rappelé l'historique de la construction de cette école et les difficultés techniques rencontrées pour terminer les travaux.



L'Inspecteur de l'Éducation, Ernest MARCHAL a rappelé l'engagement des enseignants et des élèves dans la démarche environnementale de cette école.

– « Sur Moorea, dans cette école de Teavaro, où il y a un fort potentiel, nous avons mis en place un dispositif AME* (Aire Marine éducative) » a souligné la Ministre de l'Éducation. Au cours de la visite de l'établissement, de jeunes élèves ont présenté des travaux réalisés dans le cadre de ce dispositif.

*Le dispositif AME mis en place dans les établissements scolaires a pour objectif principal la protection de l'environnement essentiellement des Aires Marines.



Aires marines éducatives :

Convention de partenariat entre la Polynésie française et l'Agence française de développement (AFD)

Le concept d'aire marine éducative (AME) est une démarche participative impliquant les élèves autour d'un projet d'action citoyenne de protection et de gestion du milieu marin.

Lancée en 2013 sur l'une des îles des Marquises (Tahuata), cette démarche a été structurée et standardisée afin de la développer sur d'autres zones de la Polynésie française.

Ce soutien financier, concerne la prise en charge, par l'AFD de prestations, pour un montant total de 5 093 724 Fcfp TTC: il s'agit d'une prestation juridique qui consiste à réaliser un dépôt de la marque AME auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), mais également de deux prestations de capitalisation, de valorisation et de promotion du concept AME, comprenant la réalisation de trois courts-métrages ainsi que la réalisation d'affiches de synthèse des états écologiques opérant une comparaison des sites par îles et par archipel, avec une prise en compte des 24 sites AME qui existent aujourd'hui dans quatre archipels de la Polynésie française.

L'expansion importante de ces aires marines éducatives nécessite le déploiement par la Polynésie française de moyens humains et financiers plus conséquents.

Afin d'être accompagnée dans la démarche de développement des AME, la Polynésie française a sollicité le concours financier de l'Agence française de Développement (AFD) qui, suivant les missions qui lui sont dévolues, finance et accompagne des projets visant à améliorer les conditions de vie des populations et à soutenir la croissance économique, tout en préservant l'environnement.

Conformément aux dispositions du statut d'autonomie de la Polynésie française, les modalités de ce concours financier sont fixées par une convention conclue entre la Polynésie française et l'établissement public métropolitain qui doit préalablement être approuvée par le Conseil des ministres.

Extrait du Compte rendu du Conseil des ministres du 30 septembre 2020.



La délégation a également visité l'école Bioclimatique de Papetoai, seul établissement de ce type en Polynésie française.

Pendant les vacances scolaires, la Commune a procédé au rafraîchissement en peinture de plusieurs établissements, avec l'opportunité d'avoir pu utiliser des CAES pour accélérer les travaux.

Comme tous les ans depuis 2015 la Commune de Moorea-Maiao a distribué des fournitures scolaires, financées en fonds propres, pour tous les enfants scolarisés de l'île.

Circonscription pédagogique de Moorea-Maiao		
Effectifs élèves		
Nom de l'école	2019/2020	2020/2021
Afareaitu primaire	282	289
Maatea primaire	227	220
Haapiti primaire	357	347
Papetoai primaire	263	260
PaoPao maternelle	190	167
PaoPao élémentaire	323	339
Maharepa primaire	151	144
Teavaro primaire	340	336
Maiao primaire	38	42
Total	2171	2144

Le Collège de PaoPao
compte 551 élèves
dont 23 en CETAD.



Au Collège de PaoPao, c'est le nouveau
Principal Andrés SOUSA
et la Principale adjointe qui ont
accueilli la Ministre et les élus.



Une rencontre était organisée
entre la Ministre, le personnel
enseignant et les parents d'élèves.
Le Principal a présenté ses objec-
tifs avec des actions de soutiens
dans le cadre du projet d'établisse-
ment et également un nouveau
protocole de travail adapté aux
contraintes sanitaires liées à la
pandémie de la COVID qui
soient compréhensibles par
l'ensemble de la communauté
éducative, élèves, parents et
enseignants.



À l'issue de cette visite, la Ministre s'est déclarée
satisfaite de cette rentrée durant cette période de
COVID.

« Depuis la rentrée des classes, nous avons eu de
bons retours sur l'ensemble des établissements, il
n'y a pas beaucoup d'absents.

Concernant les équipements numériques des
familles, les chefs d'établissement ont recensé, à
la demande de la DGEE, les élèves qui pouvaient
se connecter à Internet et nous avons constaté
qu'ils y avaient beaucoup de foyers qui ne sont
pas équipés, il faudra donc rester sur les
fondamentaux et revenir à la base, avec les
manuels scolaires, même si Internet peut être une
aide pour continuer à travailler à la maison.

Grâce aux différents protocoles mis en place par
les chefs d'établissements, nous pouvons pour le
moment, gérer cette situation de crise liée à la
COVID. »

Entreprise **TERAI UEVA**



Travaux de :
Défrichage - Assainissement - Terrassement
Abattage et élagage d'arbres
Broyage de déchets verts
Location de nacelle pour travaux divers



Tél 40 56 28 86 - 87 72 99 54 - email : teraiueva@gmail.com - B.P. 305 Maharepa- 98728 Moorea



Direction Polynésienne des Affaires Maritimes
Pū fa'aterera'a 'e te fa'aturera'a i te mau 'ohipa rau o te moana

Régularisation des titres professionnels des marins pêcheurs

limite au 31 décembre 2020.

La nouvelle réglementation des titres nécessaires à l'exercice des fonctions à bord des navires armés à la pêche en Polynésie française est entrée en vigueur le 1er mars 2014, date fixée par l'arrêté 301/CM du 24 février 2014 modifié.

- Cet arrêté prévoit une période de transition qui permet aux marins pêcheurs d'obtenir par équivalence des titres professionnels conformes à la nouvelle réglementation. Cette période transitoire prorogée à deux reprises déjà, prend fin le 31 décembre 2020.
- Au-delà du 31 décembre 2020, les professionnels de pêche détenteurs de titres antérieurs à la réglementation entrée en vigueur en 2014 verront leur titre annulé et devront repasser en totalité la formation initiale et les examens attestant de leurs capacités.

Cette période transitoire qui aura duré presque 6 ans a été déployée pour permettre une régularisation sur titres par équivalence, sous la forme d'une validation des acquis professionnels (VAE).

Cette procédure simplifiée permet, sous réserve de remplir les conditions et de fournir certains documents et titres attestant des capacités requises, d'obtenir les nouveaux titres sans être obligé de repasser les examens.

Les deux tableaux ci-après synthétisent, d'une part, le schéma des formations maritimes professionnelles à la pêche et ce que les différents titres autorisent comme type d'activité, et, d'autre part, les formations complémentaires requises pour faire valider ses équivalences.

Mise en place d'équivalence pour l'obtention de ces titres.

- Vous êtes titulaire d'un brevet délivré par l'ancienne réglementation ? Surtout, conservez-le, il est pris en compte par le nouveau dispositif.

La DPAM met en oeuvre un dispositif d'équivalence qui permet la prise en compte des titres antérieurs détenus et leur association à l'expérience professionnelle (temps de navigation) ainsi que des qualifications complémentaires notamment en matière de sécurité.

Une commission d'équivalence se réunit environ 4 à 5 fois par an pour analyser chaque demande et émettre un avis. Les nouveaux titres sont délivrés par le Ministre en charge des affaires maritimes. Référence : Arrêté n°301 CM du 24 février 2014 modifié (notamment l'article 60).

Ancien titre	Temps de navigation effectif à la pêche	Formations complémentaires					Nouveau titre
CACEP	12 mois minimum	Certificat de radiophoniste restreint (CRR)		Enseignement médical 1 (EM1)			BCPC restreint - Navire de pêche de moins de 13m, non équipé de radar
Certificat de Capacité au Bornage (CCB)	12 mois minimum	Certificat restreint Opérateur (CRO)		Enseignement médical 1 (EM1)	Formation à l'utilisation du simulateur radar		BCPC
Certificat de Patron de Pêche (CPP)	5 ans minimum de navigation en tant que capitaine	Certificat restreint Opérateur (CRO)	Certificat avancé à la lutte contre l'incendie	Enseignement Médical 2 (EM2)	Formation à l'utilisation du simulateur radar	Module 6 "Pêche" du BCPC	BCPL restreint - Navire de pêche de moins de 18m
Certificat de Patron de Pêche (CPP)	10 ans minimum de navigation en tant que capitaine	Certificat Général Opérateur (CGO)	Certificat avancé à la lutte contre l'incendie	Enseignement Médical 2 (EM2)	Formation à l'utilisation du simulateur radar	Module 6 "Pêche" du BCPC	BCPL
Brevet de Patron de Pêche au Large (BPPL) ou Brevet de Patron au Bornage	12 mois minimum	Certificat Général Opérateur (CGO)	Certificat avancé à la lutte contre l'incendie	Enseignement Médical 2 (EM2)			BCPL
BC 200	12 mois minimum à la pêche	Certificat restreint Opérateur (CRO)		Enseignement médical 1 (EM1)	Formation à l'utilisation du simulateur radar		BCPC
BC 500	12 mois minimum à la pêche	Certificat Général Opérateur (CGO)	Certificat avancé à la lutte contre l'incendie	Enseignement Médical 2 (EM2)	Formation à l'utilisation du simulateur radar		BCPL
Permis plaisance (délivré avant 2014)	12 mois minimum		Module 1 Sécurité du CIN PCM			Module 5 "Pêche et Cultures Marines" du CIN PCM	CPL PCM
Pas de titre	Moins de 3 ans de navigation à la Pêche		Module 1 Sécurité du CIN PCM				CIN PCM
Pas de titre	12 mois minimum en service pont		Module 1 Sécurité du CIN PCM				Certificat de marin de quart à la passerelle
Pas de titre	12 mois minimum en service machine		Module 1 Sécurité du CIN PCM				Certificat de marin mécanicien de quart de machine

Cette liste n'est pas exhaustive et toutes les demandes d'équivalence font l'objet d'une analyse particulière en Commission

La DPAM invite les marins pêcheurs qui ne l'ont pas encore fait, à se rapprocher de ses services afin de profiter de cette procédure simplifiée tant qu'elle est encore ouverte :

En se rendant sur place à la DPAM à Fare-Ute

Ils y trouveront les informations nécessaires aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi, le matin entre 7h30 et 12h, ou sur rendez-vous l'après-midi (au rez-de-chaussée du siège de SAT NUI).

En téléphonant

à la cellule du service en charge des examens et de la gestion des marins, au 40.544.557 ou 40.544.503

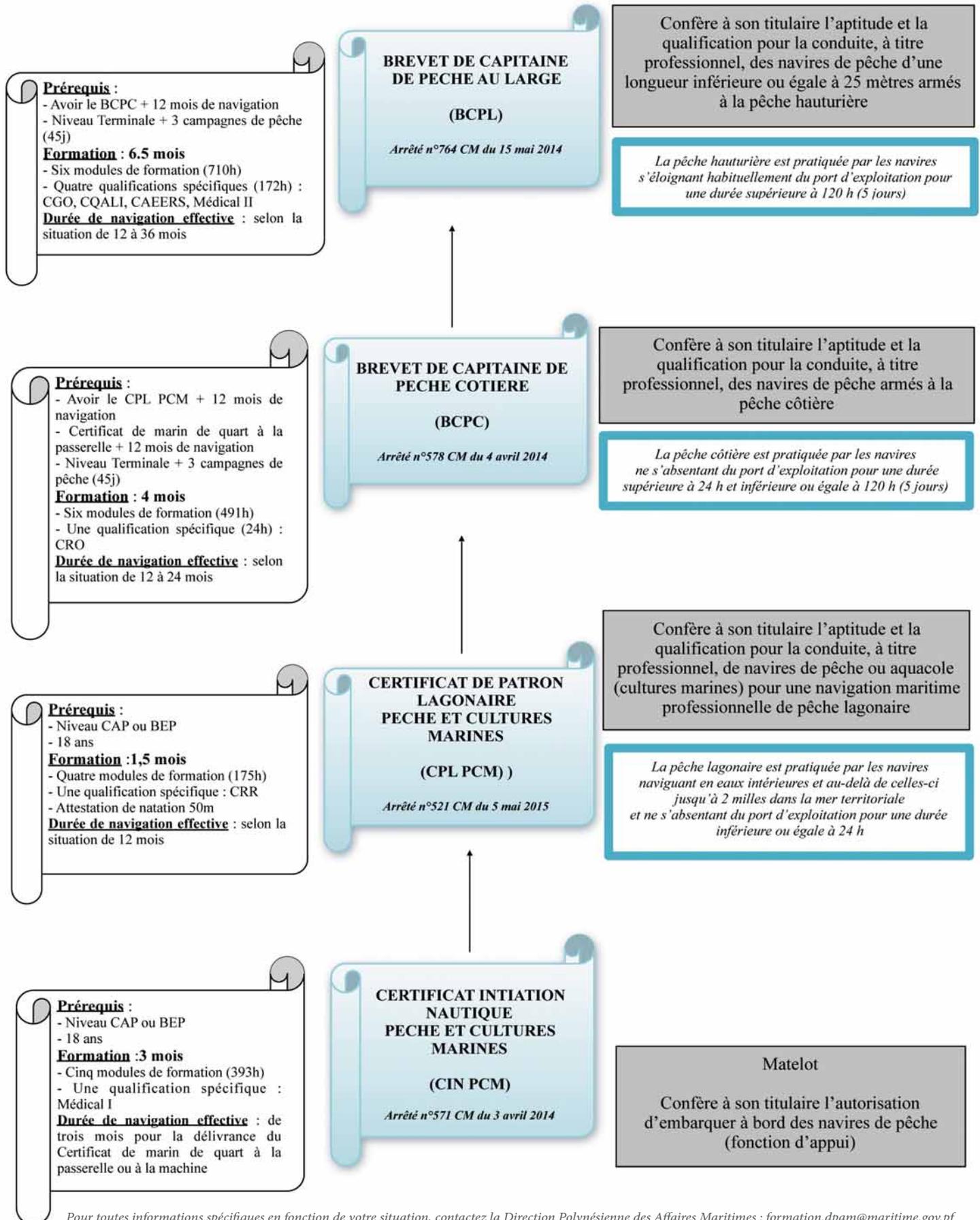
En écrivant par Mail à

formation.dpam@maritime.gov.pf

En se connectant sur le site internet

de la Direction polynésienne des Affaires maritimes : www.maritime.gov.pf dans la rubrique formation et gestion des marins

schéma des formations maritimes professionnelles à la pêche



Pour toutes informations spécifiques en fonction de votre situation, contactez la Direction Polynésienne des Affaires Maritimes : formation.dpam@maritime.gov.pf



Le Dispositif de Concentration de Poissons (DCP)

Depuis 1981, la Direction des ressources marines (ex Service de la pêche) a ancré plus de 748 D.C.P. autour des îles de l'ensemble des archipels de la Polynésie française.

82 D.C.P. en place : 35 dans l'archipel de la Société, 7 aux Australes, 12 aux Marquises, 28 aux Tuamotu dont 5 financés conjointement par le Pays et les professionnels.

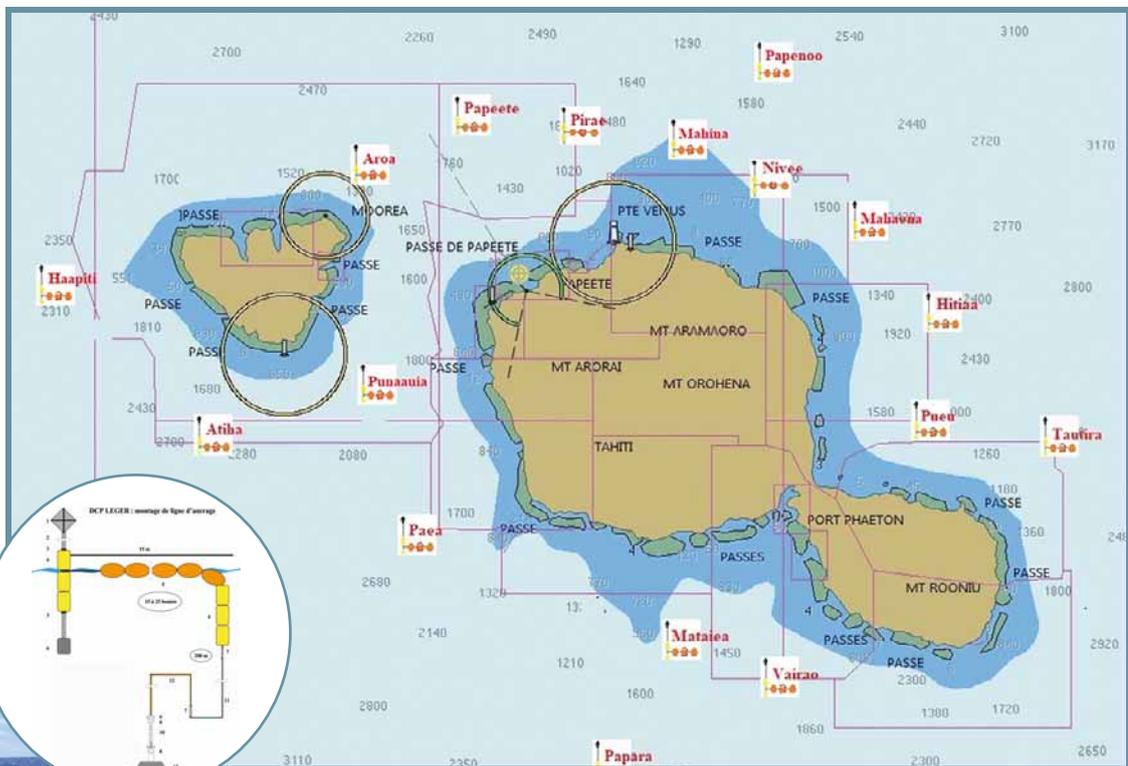
OBJECTIFS

- Permettre aux artisans pêcheurs de :
- Diminuer les coûts de carburant (moins de temps pour la recherche de bancs de poissons);
 - Améliorer les rendements de capture d'espèces pélagiques (thon jaune, thon blanc, bonite, thazard, mahi mahi et marlin);
 - Maintenir l'activité;
 - Créer des activités de proximité;
 - Pallier aux problèmes liés à la raréfaction de la ressource et à la ciguatera dans les archipels éloignés;
 - Permettre aux populations une consommation régulière de poissons frais et de qualité dans le cadre de la sécurité alimentaire.



+ de 35 ans d'expérience

© DRM



© DRM

Un outil à la disposition de tous les artisans pêcheurs

Le coût moyen unitaire des nouveaux D.C.P. ancrés, pose comprise, est de 550 000 Fcfp à 735 000 Fcfp, en raison principalement des profondeurs d'ancrage variant de 1200 mètres à 2500 mètres, des moyens logistiques et humains utilisés pour les ancrages, et du lieu d'ancrage (coût du fret maritime).



© DRM

Île / DCP	Latitude	Longitude	Date d'ancrage	Distance à la côte de Moorea (en Nm)	Profondeur (en m)	Rayon d'évitage (en m)
Moorea-Maiao						
ATIHA	17° 40, 83' S	149° 52, 8' W	19/11/2019	4,6	2 450	550
HAAPITI	17° 36, 12' S	149° 58, 35' W	22/07/2020	5	2 450	700
AROA	17° 22, 5' S	149° 46, 0' W	03/08/2020	5,8	2 400	800
Tahiti						
PUNAAUIA	17° 39, 8' S	149° 43, 75' W	04/08/2020	6	2 550	800
PAEA	17° 46, 15' S	149° 40, 8' W	19/11/2019	13	2 360	600
PIRAE	17° 23, 8' S	149° 34, 1' W	26/06/2020	12	2 000	600
PAPEETE	17° 20, 1' S	149° 37, 25' W	31/10/2017	12	2 250	800

Retrouvez les cartes et les coordonnées des D.C.P. en Polynésie française sur le site <http://www.ressources-marines.gov.pf/lesdcp/dcp/> ou directement en scannant le QR code DCP (ci-dessous).

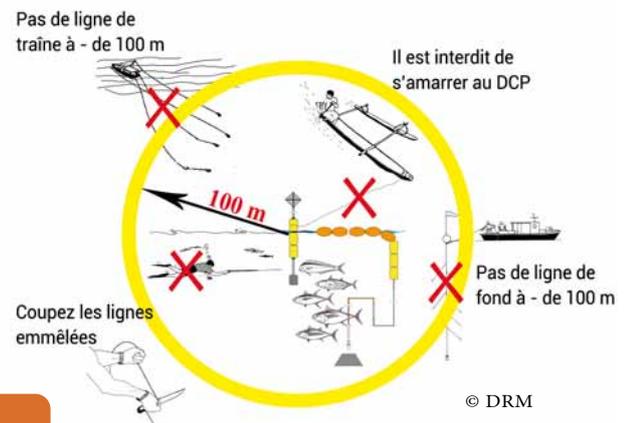


Réglementation

Arrêté n° 1661/CM du 4 décembre 2000 relatif à la protection des dispositifs de concentration de poissons (D.C.P.).

- **Interdiction** à tout navire de rentrer en contact, de s'amarrer ou de s'approcher à moins de 100 mètres d'un D.C.P.
- **Pas de mouillage**, même temporaire, de bouées de pêche à moins de 100 mètres d'un D.C.P.
- **Pas de ligne de traîne** ou de **ligne de fond** à moins de 100 mètres d'un D.C.P.
- Coupez immédiatement toutes lignes emmêlées au D.C.P.

Les contrevenants sont passibles des peines de contravention de 5ème catégorie et consécutivement le retrait temporaire, voire définitif, de la licence professionnelle de pêche.



© DRM

En cas de rupture d'un DCP, ou si vous êtes témoin d'un acte incivique (amarrage, traction de lignes de pêche emmêlées au DCP, pêche à moins de 100 m autour du DCP) veuillez contacter la DRM par tél.40 50 25 50 ou par mail à drm@drm.gov.pf.



À VENIR

- Maintenir un parc permanent de D.C.P. dans l'ensemble des archipels de la Polynésie française, en particulier les archipels éloignés où l'activité de pêche lagonaire est limitée.
- Réadapter la réglementation autour du D.C.P., notamment en interdisant aux thoniers de pêcher à moins de 5 miles nautiques, toute technique de pêche à moins de 100 m, et identifier les lignes de pêche à proximité.
- Associer les professionnels au financement, à l'ancrage, au suivi et à la gestion des D.C.P.
- Équiper des DCP de radio-balise satellitaire permettant de suivre à distance la quantité de poissons agrégés au D.C.P.
- Élaborer et tester des matériaux biodégradables visant à réduire l'utilisation de matériels produisant des microplastiques.

© DRM

DIRECTION DES RESSOURCES MARINES

PŪ FA'AHOTU MOANA

Boîte postale 20 - 98 713 Papeete - Tahiti - Polynésie française

Tél. +689 40 50 25 50 - Fax +689 40 43 49 79

drm@drm.gov.pf - [f ressourcesmarines](https://www.facebook.com/ressourcesmarines) - www.ressources-marines.gov.pf





Vente pyramidale ou vente « à la boule de neige »

Différence entre la vente multi-niveaux et la vente pyramidale

✓ La vente multi-niveaux est légale.

Cette modalité de vente consiste à créer progressivement un réseau de revendeurs afin de multiplier les ventes. Les revendeurs vendent des produits ou services à leurs contacts et ont parfois la possibilité de gagner des commissions sur les ventes des membres qu'ils réussissent à intégrer dans le réseau.

✗ Mais, sont par contre interdites, les pratiques qui consistent à :

1 — Offrir des marchandises en faisant espérer aux nouveaux membres du réseau un avantage financier sur la collecte de futures adhésions (vente « à la boule de neige »)

2 — Obtenir une rémunération basée principalement sur le recrutement de nouveaux adhérents et non sur la vente de produits ou de services. L'objectif réel de ces pratiques est d'augmenter le nombre d'adhérents « payants » en intéressant ceux déjà en place dans le réseau (vente pyramidale).

Attention, ce système pyramidal est parfois déguisé :

Par exemple, l'un de vos contacts (famille, amis...) vous propose en échange d'un droit d'entrée ou de l'acquisition de services à vocation de formation, d'intégrer un réseau de vente et votre versement lui permet d'obtenir un avantage financier.

Les sanctions :

Pour que le réseau soit rentable, chaque membre doit recruter plusieurs nouveaux adhérents. Très rapidement le marché polynésien sera saturé sans plus aucune possibilité de recrutements et de nouveaux membres perdront leur investissement.

C'est pourquoi la loi punit cette pratique d'une amende de 536 000 FCFP

Parfois, la Justice estime que cette pratique relève de l'escroquerie pure et simple : les peines encourues sont alors de 5 ans d'emprisonnement et 44 000 000 FCFP d'amende.

Indices d'un système de vente pyramidal



• La société propose-t-elle une rémunération pour le recrutement d'un nouveau membre?
Si oui, **ATTENTION!**

• La société demande-t-elle une « mise de départ » ?
Si oui, **ATTENTION!**

• La société propose-t-elle un produit ou un réel service? Si ce n'est pas le cas et si la rémunération est principalement liée au recrutement : **ATTENTION!**

De façon générale, il faut se méfier des promesses d'enrichissement rapide et facile!
Vous serez à la fois victime et complice d'un délit pénal.

Pour tout renseignement :

Direction générale des affaires économiques (Fare Ute)
BP 82 - 98713 Papeete
Tél.: 40 50 87 97
@ : dgae@economie.gov.pf
Retrouvez également l'information sur www.dgae.gov.pf

Le crédit à la consommation

en Polynésie française

(hors crédit immobilier)

Il existe plusieurs formes de vente à crédit :

- les délais de paiement (paiement différé)
- les facilités de paiement (paiement échelonné en un petit nombre de fois - en général 3 fois)
- les ventes ou prestations adossées à un crédit émis par une banque
- les ventes ou prestations adossées à un crédit « maison » (fait directement par le commerçant)
- les locations avec option d'achat (LOA), le crédit-bail, le leasing.

Ces délais, facilités et crédits peuvent, selon les cas, être gratuits ou payants

Attention !

Seuls les établissements de crédit ont le droit de faire du crédit à titre habituel et onéreux : un commerçant ne peut pas accorder, à titre habituel, un crédit « maison » payant.

Tout chèque émis est encaissable immédiatement, et ce, peu importe la date indiquée, sur le chèque! Remettre plusieurs chèques à un professionnel en vue d'un paiement échelonné est une facilité commerciale qui n'engage en rien le professionnel qui peut finalement décider d'encaisser les chèques sans attendre, sans avoir livré le bien, voire en cas de litige, sans avoir résolu le problème.

Les obligations du vendeur/prestataire

En termes de publicité :



Toute publicité sur support écrit portant sur une opération de vente ou de prestation à crédit doit mentionner :

- le coût total de l'achat à crédit;
- le montant de l'achat comptant (sans crédits);
- le montant et le nombre de mensualités;
- le taux effectif global du crédit (s'il est payant);
- la nature, l'objet et la durée de l'opération proposée;
- l'identité du prêteur.

Si la publicité est diffusée à la radio ou à la télé, les informations sont allégées, mais le consommateur doit être informé a minima du montant de l'achat comptant ou du montant et du nombre d'échéances.

Lors de l'achat/ de la commande :



- Le contrat principal de vente ou de prestation doit obligatoirement indiquer que l'opération est réalisée à crédit : **il est interdit de s'engager à payer comptant si le prêt est finalement refusé;**
- Une offre préalable de crédit doit obligatoirement être remise, par écrit, pour tout prêt d'une durée supérieure à 3 mois et d'un montant inférieur à 2,5 millions de F CFP; cette offre mentionne notamment obligatoirement le taux du crédit, l'ensemble des frais et sa durée;
- Le vendeur n'est pas tenu de livrer le bien ou de réaliser la prestation tant que le prêt n'a pas été accepté ou que le délai de rétractation n'est pas expiré : **toute vente ou prestation faite avant cette date est aux risques et périls du vendeur/prestataire qui en supportera toutes les conséquences financières;**
- Aucun paiement ne peut être fait, ni au vendeur/prestataire ni au prêteur, avant l'expiration du délai de rétractation.

Rétractation :



Pour tout crédit d'une durée supérieure à 3 mois et d'un montant inférieur à 2,5 millions de francs CFP; l'acheteur a au moins, 7 jours pour se rétracter de son crédit, en utilisant le formulaire de l'offre préalable au crédit;

- dans ce cas, la prestation de service ou la vente, associées à ce crédit, sont automatiquement annulées;
- 3 jours minimum après l'achat à crédit, l'acheteur peut, par une demande écrite, claire, datée et signée de sa main, renoncer à la poursuite de son délai de rétractation pour être livré plus tôt.

Le taux effectif global (TEG) : il s'agit d'un taux calculé en ajoutant, au taux d'intérêt du prêt, les frais, taxes, commissions et rémunérations de toute nature, directs ou indirects, connus au moment de la conclusion du crédit et qui constituent une condition pour obtenir le prêt aux conditions annoncées (ex. : on intègre dans le TEG les frais d'assurance si elle est obligatoire pour obtenir le prêt). En tout état de cause, il est interdit de vendre à un taux supérieur au taux d'usure, défini trimestriellement, en fonction de la nature du crédit, par la banque de France.



Bon à savoir :

L'obligation d'indiquer le TEG porte également sur tout écrit constatant la vente/prestation à crédit, pour toute vente/prestation à crédit d'un montant inférieur à 8 950 000 F CFP.

Consommateurs – Professionnels rendez-vous sur le site www.dgae.gov.pf

Performant – Réactif – Efficace

En trois clics, trouvez les dossiers, les aides et les conseils ainsi que tous les textes réglementaires (liens avec le site LEXPOL)

 **PRO** DGAE Polynésie française

DGAE

Bâtiment des Affaires Economiques – Fare Ute – Papeete

BP 82 - 98713 Papeete

Tél. : 40 50 97 97 Fax : 40 50 97 79

COPIL

Comité de Pilotage
2nd semestre 2020



Le Comité de Pilotage comprend habituellement 5 membres de la Commune et 5 membres de la Polynésienne des Eaux, mais le Copil du 27 août dernier, a été élargi à l'ensemble des élus de la Commune sous la conduite du Maire Evans Haumani, afin que la nouvelle équipe municipale soit parfaitement informée des travaux de potabilisation déjà réalisés et ceux à programmer pendant leur mandature.



Benoît BURGUILIN
Directeur Général de la Polynésienne des Eaux

Lors de sa prise de parole, le maire de Moorea-Maiao, Evans HAUMANI, a rappelé l'étroite collaboration entre la Polynésienne des Eaux et la Commune, mentionnant l'importance des travaux déjà réalisés, non sans difficulté notamment suite aux problèmes d'emprises foncières que ce soit pour les réseaux secondaires ou pour les captages.

Benoît BURGUILIN Directeur Général de la Polynésienne des Eaux a souligné l'implication de la Commune de Moorea-Maiao pour faire avancer les différents projets :

« Moorea devient peu à peu une vitrine pour les services de l'eau, à l'instar de Bora Bora.

Les installations telles que l'UCD de Haumi font donc l'objet de nombreuses visites, récemment le SPCPF et prochainement Tairapuu Est. Moorea présente l'avantage d'un modèle qui me paraît tout à fait transposable sur d'autres communes, notamment au niveau de la presqu'île.

[...] Gérer et assurer l'accès à l'eau pour tous est certes une question de moyen, mais pas seulement c'est aussi une question de gouvernance.

Et aujourd'hui, nous sommes sur un site qui illustre parfaitement ce propos. Le 17 juillet dernier, nous étions ici même pour inaugurer cette unité de traitement. Cette usine est le fruit de nos efforts, ceux de 2 partenaires : la Commune Moorea-Maiao et la Polynésienne des Eaux ; premièrement, ce projet est né d'une réflexion commune qui a permis de modifier et d'identifier la meilleure implantation du

projet ; ensuite des opérations menées par la collectivité, une acquisition foncière que l'on sait toujours sensible en Polynésie française et la réalisation de travaux de terrassement dont vous pouvez juger aujourd'hui de la qualité et enfin le rôle de la Polynésienne des Eaux qui a consisté à concevoir, fabriquer et monter l'usine que vous avez devant vous et d'entendre ses premiers battements hydrauliques.

Bref, ce site est, pour ma part, l'illustration de l'importance de travailler ensemble, de bien identifier les rôles et responsabilités de chacun pour mettre en œuvre votre politique de l'eau. Certes, il reste du travail à faire, mais en l'espace

de 2 ans, nous avons pu mener la potabilisation auprès de plus de 7 000 personnes avec les secteurs de Haumi et Papetoai.

Rien n'aurait pu être possible sans un travail de proximité, de pédagogie des élus auprès de la population.

Notre dialogue régulier au travers de ces réunions de gouvernance, COMEX, COPIL,

sont indispensables, car elles forgent une confiance qui nous permet de faire face aux enjeux environnementaux de la commune.

Pour terminer, je souhaite remercier mes collaborateurs qui œuvrent au quotidien pour satisfaire au mieux les administrés et bien sûr vous les élus, Tavana, le conseil municipal ainsi que les services communaux, pour la confiance que vous nous témoigniez et la combativité dont vous faites preuve pour faire avancer les projets.

“ La demande mondiale en eau ne cesse d'augmenter du fait des activités industrielles et de l'accroissement de la population, et ce dans un contexte difficile de réchauffement climatique. ”



LES CHIFFRES CLES pour 2019

- 5 618 clients desservis au 31/12/2019 soit +3 % par rapport à 2018
- 1 359 977 m³ c'est le volume total vendu en 2019, soit +31% par rapport à 2018
- 72,4% de rendement du réseau de distribution, calculé avec le volume consommé autorisé et le volume livré au réseau
- 96,3 % c'est le taux de conformité des analyses
- 3 % d'impayés sur les factures de l'année précédente



Evans HAUMANI Maire de Moorea Maiao et
Benoît BURGUILIN

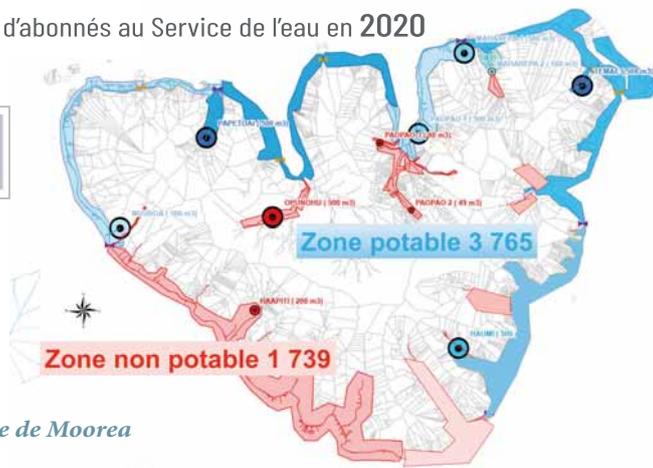


Le prix du service de l'eau

Manua GUEHENNEC, responsable du service Clientèle a rappelé qu'une consommation raisonnable pour 4 à 5 personnes représenterait environ 37m³/mois, soit 3 207HT (avec prime fixe). Pour information, la moyenne des consommations des usagers situés entre Vaiare et Maharepa (secteur A), est de 24m³/mois, soit une facture moyenne de 2 120 HT avec prime fixe (compteur DN15).

Nombre d'abonnés au Service de l'eau en 2020

2004
1 150 abonnés
en zone potable



Ressources sur l'île de Moorea

- 7 forages verticaux
- 5 forages horizontaux
- 8 sources
- 21 captages en rivières
- 2 UCD
- 9 stations de traitement
- 8 chlore scannes
- 11 réservoirs
- Réseaux d'adductions



Captage Hotutea Nord en période d'étiage

Photo : Polynésienne des Eaux

Zone de Maatea à Haapiti

Vincent STURNY précisa :

– Aujourd'hui, il nous faut renforcer la distribution sur les zones potables, mais nous devons également résoudre les problèmes qui se posent dans la zone entre Maatea et Haapiti ; tout d'abord il est primordial de trouver des ressources en eaux, en quantité suffisante, dans ce secteur ; il y a eu une campagne de recherche d'eau souterraine, mais les 15 sites identifiés ont dû être abandonnés suite à des problématiques foncières. Désormais nous attendons les résultats de l'étude géophysique et hydrologique, lancée par la Mairie. Cette étude géophysique aéroportée (image 2D/3D du sol et du sous-sol) va permettre de mieux cerner le potentiel hydraulique.

Le forage paraît être la meilleure solution, mais si nous n'arrivons pas à trouver des accords sur le foncier, il faudra envisager de traiter des eaux de surface comme à Haumi.

Il faut également rénover le réseau qui est très ancien et vétuste, car il est inutile de gaspiller de l'eau potable dans des réseaux qui comportent d'importantes fuites.

La potabilisation se chiffre en milliards.

En préambule à l'ordre du jour de ce Comité de Pilotage, Vincent STURNY, responsable des opérations îles pour Bora Bora, Raiatea et Moorea, présenta, aux nouveaux élus, les points essentiels de la relation de la Commune avec la Polynésienne des Eaux.

Il rappela tout d'abord la notion de délégation de service public et les raisons d'avoir choisi l'affermage avec un contrat d'une durée de 20 ans essentiellement due à l'importance des travaux à réaliser qui n'auraient pu l'être avec un contrat de 12 ans.

– Lorsqu'on voit l'ampleur des travaux et des investissements à réaliser sur Moorea définis par le schéma directeur 1998, reconfirmé en 2014, avec notamment la réalisation des deux usines de Papetoai et Haumi pour la potabilisation des réseaux, on parle de 4 milliards d'investissements.

Il rappela l'importance des réunions entre la Polynésienne des Eaux et la Commune, mensuellement avec le COMEX (comité d'exploitation) et tous les semestres avec le COPIL pour des décisions plus importantes.



Jean-Pierre LE LOCH, responsable des opérations Moorea, présenta le fonctionnement et l'intérêt des grilles Coanda, qui sont des grilles autonettoyantes adaptées aux installations existantes.

Ces grilles, déjà installées sur différents captages de Moorea, ont permis de conserver un débit normal lors de fortes précipitations.

Les ressources en eau mal réparties.

– Moorea a de l'eau, mais les ressources sont mal réparties ; cette répartition des ressources reste encore à définir notamment avec l'application du PGA.

Les périmètres de protection rapprochés et éloignés autour des ressources.

– Les habitations et exploitations agricoles ont tendance à se rapprocher des ressources, il est urgent de réglementer l'urbanisation proche des sites d'exploitations.

L'exposé s'est poursuivi par la présentation des ressources avec les captages et les forages ainsi que les citernes de stockage.

Concernant la qualité de l'eau, des autocontrôles sont réalisés tous les mois et vérifiés par le Service de l'Hygiène.



La boîte de captage et la grille COANDA mise en service sur le site de Nuuroa. Ce captage alimente la zone non potable de Varari à Haapiti centre.

Les priorités, pour les années à venir, par rapport au développement de Moorea.

- Tout d'abord conserver la qualité du service existant et l'améliorer, en potabilisant les zones non potables de Maatea à Haapiti soit près de 1 700 abonnés ainsi que les zones hautes de la vallée de Pao Pao.
- Le service d'exploitation s'attachera au maintien du rendement du réseau en réparant les fuites.
- La problématique des stockages insuffisants est aussi importante, les réservoirs en béton sont anciens, (1950-1970) et présentent de nombreuses fuites.

Ces ouvrages servent surtout pendant les heures de pointe, lorsqu'il y a des débits supérieurs au débit de production, les réservoirs font alors tampons et permettent de faire face à la problématique pendant un court moment. Ces réservoirs possèdent aussi des réserves en cas d'incendie.

La gestion du foncier représente l'une des plus importantes problématiques en matière de potabilisation, et il serait nécessaire, bien que ce soit toujours un choix difficile, pour les élus, d'avoir recours à une déclaration d'Utilité publique.

Aujourd'hui, ces blocages impactent lourdement le développement des projets de potabilisation. De plus, la non-maîtrise du foncier par la Commune pose des problèmes de financement notamment au niveau du Pays, de l'État et de l'Europe.

- La priorité reste la rénovation des réseaux et la pose de réseaux secondaires et compte tenu de la non-maîtrise du foncier, ces financements seront prélevés sur le budget communal. L'estimation en besoin en financement pour remettre en état les réseaux secondaires représente environ 200M xpf par an sur le budget communal pendant au moins 10 ans (Schéma directeur 2014)

Les usines de traitement des eaux de Haumi et Papetoai font référence au niveau de la Polynésie.



Ce premier COPIL de 2020 s'est poursuivi par la visite de l'usine de traitement des eaux pour les élus, qui ne la connaissait pas, guidés par Jean-Pierre LE LOCH qui a répondu à toutes les questions des conseillers



Cette matinée a permis de faire un point sur la potabilisation de Moorea avec une présentation détaillée des actions de la Polynésienne des eaux, et la présentation des projets indispensables pour le bien-être de la population de Moorea.



Perspectives 2020 - 2025

études-avant projets-financement...

- Recherche de nouvelles ressources par la mission BRGM [1] : études hydrogéologiques, déblocages fonciers, recherche de financement des équipements.
- Sécurisation du système : construction de nouveaux réservoirs, équipement de la source de Vaiava Afareaitu, recherche de nouvelles ressources à Temae (en cours).
- Renouvellement des adductions en Amiante-ciment.
- Renouvellement des réseaux secondaires, programme de travaux pluriannuels .
- Potabilisation secteur Haapiti : En fonction des résultats des recherches hydrogéologiques, et renouvellement des réseaux primaires.

[1] service géologique national



Polynésienne
des Eaux

Le service e-Vai



Passe à la e-facture
et reçois tes factures par

sms ou

e-mail



Rapide

Sécurisé

Gratuit

Zéro papier



#Tech4Islands

la PLOMBERIE

DE MOOREA



Pompe avec presscontrol
Ref. 14590
24 900 xpf TTC



NOUVEAU

Pompe à diaphragme
12v ou 24v
débit : 2,8bars - 17 litres/minute
17 500 xpf TTC



WC MONOBLOC
Sortie Verticale ou Horizontale
à partir de **23 000 xpf TTC**

ARRIVAGE



WC "PROMO"
Sortie Verticale axe 220
ou Horizontale
9 990 xpf TTC



Support de filtre simple
3 674 xpf TTC
Disponible en double à **7 591 xpf TTC**
Filtre à partir de 536 xpf TTC
disponible: Nylon, Charbon et Céramique



Chauffe-eau électrique
instantané avec douchette
26 500 xpf TTC

ARRIVAGE



Chauffe eau Cumulus
disponible en 10, 30, 50 et 100 litres
à partir de **21 500 xpf TTC** (10litres)



**GARANTIE
1 AN
SAV sur place**

Chauffe eau instantané
à Gaz 7 litres **13 900 xpf TTC**
Dispo. en 10 litres à **18 900 xpf TTC**



**Une machine à teinter
de 16 colorants
permet de réaliser
2 000 couleurs
personnalisées sur place**



KIT TOUSSAINT Comprenant:
1 pot de peinture acrylique mat blanc 5 litres
+ camion, rouleaux et pinceaux.
6 000 xpf TTC



Photos non contractuelles - dans la limite des stocks disponibles - Tarifs valables jusqu'au 31 octobre 2020

Tél : 40 56 44 00 - Email : hugues@polyplast.pf

Situé en face le quai de Vaiare (à côté du distributeur SOCREDO)

Ouvert du lundi au jeudi de 7h00 à 16h30, le vendredi de 7h00 à 15h30 et le samedi de 8h00 à 11h30

GRUPE POLYPLAST - LA PLOMBERIE FARIIPITI Tél: 40 800 898

Baisse des tarifs de 10 % pour les « Petits consommateurs ».

La tranche P0 a diminué de 19 à 17 Fcfp/kWh et la tranche P1 a diminué de 39 à 35 Fcfp/kWh

À la suite d'un avenant à la convention de concession de distribution publique d'énergie électrique de Tahiti, présenté en Conseil des ministres le 3 juillet dernier, le Conseil des ministres a autorisé une baisse tarifaire de la tranche « petits consommateurs » à compter du 1er août 2020. Cette baisse participe aux actions menées par le Pays en vue de faire face aux difficultés économiques des familles, conséquence directe de la crise sanitaire du Covid-19. (Conseil des ministres du 22/072020)

• Qui sont les « Petits consommateurs » ?

— Concrètement, sur 6 618 clients EDT de Moorea, 3 905 abonnés bénéficient d'une baisse significative de leur tarif de l'électricité de l'ordre de 10 %.

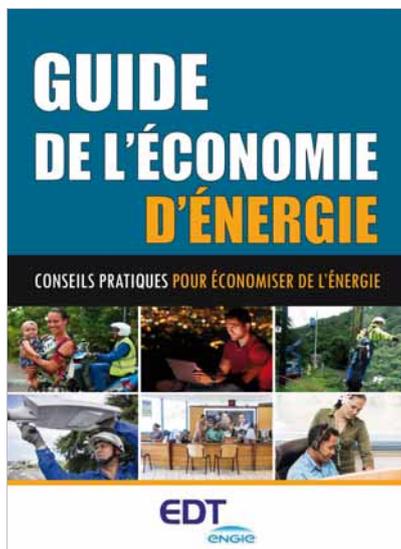
Ce sont ainsi près de 60% des clients EDT de Moorea qui sont concernés par cette baisse tarifaire. Ce tarif « Petits consommateurs » s'adresse aux clients qui ont souscrit un abonnement maximum de 15 Ampères, soit 3,3 kVA.

Ils doivent avoir une consommation de 0 à 240 kWh sur 30 jours pour être dans la tranche 1 de facturation, au tarif de 17 Fcfp/kWh. Au-delà des 240 kWh de consommation sur 30 jours, l'électricité consommée est facturée en tranche 2, au tarif de 35 Fcfp/kWh.

Par exemple :

>> Jusqu'à présent, un foyer qui consomme 165 kWh par mois devait payer $165 \times 19 \text{ Fcfp} = 3\,135 \text{ Fcfp}$ plus les taxes et l'abonnement (dont les montants restent inchangés).
>> Depuis le 1er août 2020 il ne paie que $165 \text{ kWh} \times 17 \text{ Fcfp} = 2\,805 \text{ Fcfp}$, soit une baisse de 330 Fcfp par mois, représentant -10,52%, et une économie annuelle de 3 960 Fcfp.

TARIFS DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE		
ÉNERGIE EN BASSE TENSION		
ÉNERGIE*		
Désignation	Tranche	Prix unitaire (XPF / kWh)
Tarif "Petits consommateurs" - (puissance souscrite ≤3,3 kVA)	Tranche 1 : 0 à 240 kWh/mois	17
	Tranche 2 : Au-delà de 240 kWh/mois	35
Tarif "Classique" - usages domestiques	Tranche 1 : 0 à 240 kWh/mois	26
	Tranche 2 : Au-delà de 240 kWh/mois	42
Tarif "Éclairage public"	Tranche unique	35,50
Tarif "Usage professionnel" BT et autres usages	Tranche unique	39,50
Tarif "Pré-paiement"	≤2 kVA de puissance souscrite avant le 01/03/16	22,00
	≤3,3 kVA de puissance souscrite	30,50
	≤6,6 kVA de puissance souscrite	40,50
PRIME D'ABONNEMENT MENSUELLE		
Tarif "Petits consommateurs" Prime d'abonnement = 263 XPF x kVA de puissance souscrite		
"Tarif Classique" BT - usages domestiques Prime d'abonnement = 445 XPF x kVA de puissance souscrite		
Autres Tarifs BT - "Éclairage public", "Usage professionnel" et "Autres usages" Prime d'abonnement = 400 XPF x kVA de puissance souscrite		
TAXES		
Taxes Municipales	Applicables dans chaque commune	
T.V.A.	5% sur Énergie	
	5% sur Prime d'Abonnement	
	5% sur Avance Sur Consommation	
AVANCE SUR CONSOMMATION		
Tarif "Petits consommateurs" ASC = 25 x P x kVA de puissance souscrite soit : 1 050 XPF x kVA de puissance souscrite		
Tarif "Classique" BT - usages domestiques ASC = 25 x P x kVA de puissance souscrite soit : 1 050 XPF x kVA de puissance souscrite		
Autres Tarifs BT - "Usage professionnel", "Autres usages" et "Éclairage public" ASC = 50 x P x kVA de puissance souscrite soit : 2 100 XPF x kVA de puissance souscrite		
		P = 42,00
*Prix unitaires HT de l'énergie		



EDT ENGIE vous aide à maîtriser votre consommation électrique et donc à devenir acteur de votre facturation, avec un ensemble de conseils pratiques mis à votre disposition gratuitement. Cliquez sur <https://www.edt.pf/particulier/autoreleve/economiser-mon-energie> pour connaître les mesures d'économie d'énergie à suivre afin de contrôler votre consommation au quotidien et télécharger le *Guide de l'économie d'énergie*.

- utiliser de l'électroménager A+ basse consommation d'énergie, les appareils anciens consomment plus.
- Attention aux fontaines d'eau surtout celles qui produisent de l'eau chaude, cela coûte moins cher de faire chauffer l'eau dans un micro-onde.
- Les TV écrans plats consomment environ 400 w, il est recommandé de les éteindre dès qu'on ne les utilise plus et le soir, couper la veille

fait économiser 1 à 2 %.

- La consommation d'un climatiseur est aussi liée à son entretien, il en est de même pour les ventilateurs, il faut nettoyer les pales et les grilles, car avec la poussière les pales sont plus lourdes et ils consomment plus.
- Pour l'éclairage, plusieurs types de lampes peuvent vous aider à réduire votre consommation au quotidien en fonction de vos besoins.

Connectez-vous sur agence.edt.pf pour connaître votre consommation mensuelle et calculer le montant de votre facture

Actuellement, près de 50 % des abonnés EDT de Moorea payent leur facture mensuelle au comptoir de l'agence commerciale de Vaïare.

Pourtant l'inscription comme client sur le site edt.pf est facile et le système de paiement en ligne est entièrement sécurisé.

Chaque mois, rendez-vous sur votre Espace client et payez votre facture d'électricité où que vous soyez et peu importe le moment du jour... ou de la nuit.

PAYER SA FACTURE

Le paiement en ligne EDT ENGIE, une innovation signée EDT ENGIE entièrement pour vous !

Retrouvez votre agence en ligne sur le site : www.edt.pf

• Plus facile à s'inscrire

Payer ma facture

• Plus simple à utiliser

Consulter mes factures

Gérer mon contrat

Gérer mon auto-relevé

Mes infos-couperes

Calculer ma consommation

40 86 77 86
40 83 12 97

clientele@edt.engie.com

EDT ENGIE
EDT ENGIE
EDT ENGIE
EDT ENGIE

EDT PF UN SITE FAIT POUR LES CLIENTS !
GRATUIT
PAIEMENT EN LIGNE SÉCURISÉ
NOMBREUX SERVICES PROPOSÉS

Nouveau protocole sanitaire pour assurer la continuité du Service



En cas de contamination par la COVID et afin de garantir la continuité du service public, un nouveau protocole sanitaire a été mis en place par EDT ENGIE. Désormais, les équipes d'astreinte et de travaux réguliers ne doivent jamais se croiser afin de toujours conserver une équipe opérationnelle.

L'équipe d'astreinte, composée de quatre personnes, ne doit plus venir à l'agence aux heures habituelles. Les agents reçoivent les instructions par téléphone pour des interventions principalement des dépannages, des modifications de puissance liées aux avenants des contrats, etc. tandis que les différentes équipes continuent leurs missions habituelles, branchements, relève de compteur, gestion de la centrale...

Désinfection quotidienne des locaux.

À 15 h, les agents qui travaillaient à l'agence doivent quitter les lieux pour permettre à la société de nettoyage de faire le ménage, mais surtout de désinfecter tous les claviers d'ordinateur, poignée de porte, plan de travail...

Dès le départ des agents de nettoyage, l'équipe d'astreinte peut réintégrer l'agence et saisir les documents administratifs des

travaux réalisés dans la journée, mais aussi récupérer les instructions pour le programme du lendemain. Chaque semaine, les équipes sont inversées et chaque agent doit nettoyer et désinfecter consciencieusement son poste de travail, mais aussi tous les véhicules qui seront transmis à l'autre équipe.

Pour ce nouveau protocole, EDT ENGIE a loué une voiture supplémentaire afin que chaque agent soit autonome. Ces nouvelles dispositions permettent d'avoir toujours au moins la moitié des effectifs opérationnels pour assurer le fonctionnement de la centrale et du réseau.

Concernant l'agence commerciale, les deux agents sont protégés par un plexiglas et portent un masque tout comme l'ensemble du personnel.



Fin des travaux de rénovation du réseau Haute Tension.

Depuis le début du mois de septembre, la rénovation du réseau Haute Tension est achevée sur l'ensemble de l'île.

Cette opération, débutée en 2014, représente un investissement de près de 900 M xpf. 64 km de câbles HT souterrain ont été remplacés améliorant considérablement le service en évitant les coupures liées à la vétusté des anciens câbles qui dataient des années 80.

Désormais, Moorea est dotée d'un réseau HT entièrement neuf pour une durée de service de 35 ans.



Entretien sécurisé pour le talus situé derrière le hangar de la centrale EDT ENGIE.

La végétation du talus, situé derrière les ateliers de l'agence EDT ENGIE de Vaiare, peut présenter des risques aussi bien pour le personnel que pour le bâtiment lui-même.

Deux fois par an, une entreprise spécialisée de Moorea intervient pour entretenir ce talus, en défrichant les végétaux qui pourraient se détacher, mais surtout dégager les pierres et roches instables qui menacent de tomber sur le hangar.

Cette opération sécurise également le lieu contre la propagation d'éventuels incendies.



FENUA MA a renouvelé et augmenté le nombre de Points d'Apport Volontaire, que ce soit pour les piles, bacs à huile, batteries afin de faciliter la démarche citoyenne des résidents de Moorea.

FENUA MA souhaitait également développer la récupération des fusées de détresse qui étaient jusqu'à présent disponible que sur Tahiti. Désormais, Moorea est dotée de sites pourvus de caissons dédiés, comme à la déchetterie de Temae et à la Marina de Vaiare.



FENUA MA
a mis à disposition de nouvelles
bornes à piles dans 15 sites
répartis tout autour de l'île

Magasin MAATEA	Maatea
Magasin VAIANE	Vaiane
Magasin VARARI	Haapiti
La Pirogue - Petit Village	Haapiti
Magasin MANEA	Papetoai
Lycée Agricole	Opunohu
Collège	Pao Pao
Super Marché ARE	Pao Pao
Super Marché Pao Pao	Pao Pao
KINA Centre commercial	Maharepa
École primaire	Maharepa
Magasin REMY	Maharepa
Station TOTAL	Temae
Sofitel IA ORA	Temae
Magasin AH SING	Afareaitu



Une carte interactive pour
connaître l'emplacement de tous les
Points d'Apports Volontaires (PAV)
disponibles près de chez vous.

FENUA MA a remplacé toutes les bornes à piles et a augmenté à 15 sites leurs emplacements autour de Moorea.

Il suffit d'aller sur le site :

www.fenuama.pf/pav

pour découvrir la carte de géolocalisation interactive de Moorea sur laquelle sont situés les lieux exacts et les conditions d'accès pour chaque déchet :

Verre, Huiles de moteur, Batteries, Piles, Médicaments usagés, Appareils électroniques ainsi que les horaires et les jours d'ouverture de la déchetterie de Temae .

Les bacs pour recevoir les fusées de détresse
se situent à la Marina de Vaiare et à la déchetterie de Temae



Marina de Vaiare



Le bac se trouve dans le local
poubelle situé à l'entrée
de la Marina



Les feux de détresse périmés sont encore
trop souvent jetés dans les bacs gris, provoquant des incendies
au centre d'enfouissement technique (CET) de PAIHORO



À la déchetterie de Temae, le bac est implanté
à l'entrée le long du grillage d'enceinte



INFO +

La déchetterie de Temae est fermée le dernier
lundi de chaque mois ce qui entraîne souvent
la non-collecte des bacs gris.

Cette fermeture n'est pas du fait de FENUA
MA ou de la Commune, mais elle est liée à
la maintenance mensuelle de l'Aremiti Ferry
qui est le seul ferry ayant la capacité de
transporter les camions de déchets vers
Tahiti.

Afin d'éviter un engorgement de la déchetterie,
il a été décidé de la fermer au public pendant
cette journée de maintenance.

**Horaires et jours d'ouverture
de la Déchetterie de Tema'e Moorea**

**lundi - mercredi - vendredi
de 6h00 à 11h00 & de 14h00 à 17h00**

**mardi - jeudi - samedi
de 6h00 à 11h00**

TRIIONS!

— 52 —

POUR PRÉSERVER NOTRE FENUA

CARTONS



BOÎTES MÉTALLIQUES



BOUEILLES PLASTIQUE
avec leur bouchon



LE TRI DU BAC VERT



CANETTES ALUMINIUM

PAPIERS JOURNAUX



TOUS CES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE PROPRES ET JETÉS EN VRAC.



HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

Lundi, mercredi et vendredi :
6h00 à 11h00 + 14h00 à 17h00

Mardi, jeudi et samedi :
6h00 à 11h00



VERRE



BP 9636 - 98715 MOTU UTA - PAPEETE - TAHITI - POLYNÉSIE FRANÇAISE
TÉL. : 40 54 34 50 - FAX : 40 54 34 51 - www.fenuama.pf - accueil@fenuama.pf





Indissociable de la gastronomie espagnole, le Gaspacho est une boisson froide de légumes, rafraîchissante, appréciée pour sa composition riche en vitamines et ses nombreux bienfaits.

Savourez le Gaspacho de Tomates de la gamme Ea+ en boisson pour une pause gourmande et rafraîchissante.

Délicieuse boisson, à base de tomates, poivrons, concombres, oignons, ail, huile d'olive vierge extra, relevée d'une pointe de vinaigre de vin et de jus de citron, le Gaspacho Ea+ permet de faire le plein de fraîcheur à tout moment de la journée.

Originaire des régions chaudes du sud de l'Espagne et du Portugal, le Gaspacho est un potage consommé par les paysans dès le 16e siècle. Si sa composition a évolué avec l'arrivée en Europe de différents légumes, notamment les tomates, il est toujours très présent, grâce à sa fraîcheur, sur les tables estivales. Mis sur le marché mi-juillet, le Gaspacho de Tomates, dernier né de la ligne Ea+, est sans gluten, sans additif. Pratique et facile à utiliser à tout moment, il peut être consommé nature ou bien agrémenté de croûtons, mozzarella, œufs durs émiettés... il se transforme en petit encas.

La gamme EA+ a été lancée il y a dix ans avec un positionnement santé sur une base de jus fruits et légumes à consommer sans modération.



Thé glacé élaboré à partir d'extrait naturel de thé noir infusé

Redécouvrez une nouvelle sensation de fraîcheur

Avec ses Thés glacés Citron et Pêche, Jus de Fruits de Moorea repositionne sa gamme Vaiti en proposant des boissons sans additif, sans colorant, sans édulcorant, et sans arôme artificiel.

100 % d'ingrédients naturels, dont du citron vert des Marquises, pour ces thés glacés faiblement sucrés (*inférieur à 6 Degrés Brix, un degré Brix équivaut à 1 % de sucre*).

En expansion sur les marchés américains et européens, les thés glacés répondent à la demande des consommateurs qui recherchent des boissons moins sucrées; avec cette gamme, Jus de Fruits de Moorea incite les Polynésiens à réduire leur consommation de sucre, et se positionne sur le marché avec un produit moins cher que les marques importées. Vaiti a été leader il y a quelques années et l'idée est de reprendre la tête du marché, notamment auprès des sportifs.

Syndicat de Défense de l'Indication Géographique Rhum Agricole Polynésie française

La filière Rhum Polynésie se structure avec la création du syndicat qui regroupe les quatre distilleries qui valorisent la canne à sucre en Polynésie française.

– Le rhum agricole est issu de la fermentation et la distillation du pur jus de canne à sucre. Le terroir polynésien nous offre des variétés de cannes exceptionnelles, souligne Étienne HOUOT, Directeur Commercial et Logistique Manutea Tahiti, Secrétaire du Syndicat. C'est pour les préserver et pour valoriser leur transformation que les sociétés Distillerie Moux, RDT Rhum T – Tahaa, Ava Tea, Manutea Tahiti, Hotu Fenua et Manaò se sont regroupées pour constituer ce Syndicat de Défense de l'Indication Géographique Rhum Agricole Polynésie française.

Le rhum agricole issu de notre terroir polynésien est un rhum de qualité (et déjà récompensé) qui se démarque des rhums de nos confrères antillais.

Deux missions principales pour le syndicat.

– Premièrement, garantir la pérennité de cette filière à la fois dans la partie primaire avec tout ce qui concerne l'exploitation de la canne à sucre, mais aussi industrielle : pressage, fermentation et distillation. Nous avons sollicité les autorités du Pays et de l'État, afin d'obtenir des dispositifs fiscaux allégés qui nous permettraient d'investir à moindre coût, car la défiscalisation locale pour la production d'alcool est interdite, alors que nous valorisons une matière première 100 % locale.

Nous demandons également une baisse des taxes « alcool » sur des produits qui sont issus de l'agriculture locale, nous avons aussi fait des démarches auprès du Service de l'Agriculture pour

une mise à disposition du foncier afin de former des jeunes. Aujourd'hui, seuls 50 ha sont plantés en canne à sucre sur le Fenua, l'objectif est de multiplier par 6 et de passer à 300 ha sur l'ensemble de la Polynésie française et à plus long terme d'atteindre les 1000 ha ce qui devrait générer près de 3000 emplois.

Cette filière s'inscrit dans le cadre du développement du schéma directeur de l'agriculture pour les 10 prochaines années.

– La seconde mission du syndicat est de faire reconnaître l'indication géographique Polynésie française pour un label, d'abord localement, puis au niveau européen ce qui nous permettrait d'être indexés au Règlement des spiritueux et d'appeler nos Rhums : Rhum agricole.

L'Indication Géographique est suivie par la Direction de l'Agriculture qui soumettra le projet à l'Assemblée de Polynésie française.

Le rhum agricole est issu de la fermentation et la distillation de pur jus de canne à la différence des rhums dit traditionnels qui résultent de la fermentation de mélasse, sous-produit de l'industrie sucrière.

Sur le plan mondial, 95 % des rhums sont traditionnels, les 5 % restant sont des rhums agricoles qui actuellement sont élaborés principalement dans des distilleries françaises, mais on voit, sur le marché, de plus en plus de microdistilleries qui choisissent de faire du rhum agricole.



« Nous avons une canne O Tahiti de qualité exceptionnelle que nous souhaitons préserver au travers de l'indication géographique. Nous allons demander au Gouvernement d'interdire l'introduction d'autres variétés de canne à sucre sur le Territoire afin de la préserver d'éventuelles maladies. »

Vaiti³

Thé glacé

NOUVELLE
RECETTE
A L'EXTRAIT
DE THÉ NOIR



Redécouvrez
une nouvelle sensation de fraîcheur!

SANS COLORANTS - SANS CONSERVATEURS - SANS ARÔMES ARTIFICIELS - SANS ÉDULCORANTS

Bruno TRONCHET

Sculpteur philosophe

Résident à Moorea depuis plus de 27 ans, Bruno travaille des matériaux originaux qui valorisent ses œuvres, que ce soit de l'ivoire fossile de morse ou encore de mammouth, mais aussi des côtes de vache de mer fossile, sans oublier l'os et le bois. Il ne fait pas que sculpter, il raconte une histoire chargée de spiritualité au travers des différents symboles qu'il introduit dans ses compositions, alliant tradition et modernité toujours dans le respect d'une harmonie des formes donnant ainsi une dimension exceptionnelle et spirituelle à ses réalisations.



Utopie

Superbe Tiki gravé sur une côte de vache de mer fossilisée. Œuvre exceptionnelle de part la finesse de la gravure, mais aussi par le message délivré par l'artiste.

À première vue, on ne distingue que la richesse de la gravure de ce Tiki marquisien, mais dès que l'on observe les détails, on est intrigué par le dualisme des symboles, en effet la moitié de cette sculpture comporte des attributs de la religion chrétienne notamment des représentations de croix, vitraux, Graal, mais aussi 3 œufs qui évoquent le corps, l'âme et l'esprit, se rapprochant plus d'une interprétation alchimique, de l'autre côté, le regard s'arrête sur des symboles maohi avec différentes figurations de Tiki polynésien et de frises marquisiennes. Ces 2 cultures sur un même Tiki sont-elles une « Utopie » ?

Bruno a souhaité créer cette ambivalence afin de s'interroger sur le choc des cultures, et si les hommes avaient pu vivre ensemble en harmonie sans détruire les vestiges des civilisations passées et se tourner vers un nouveau mode de réflexion philosophique en commun.

Au centre de son œuvre, dans la bouche du Tiki, croisement des deux cultures, on distingue une abeille; souvent associée à la déesse mère dans plusieurs civilisations, notamment chez les Celtes, elle incarne également un double aspect collectif et individuel, temporel ou spirituel, qui selon Bruno est destiné à distiller la parole au lieu de l'imposer.

Ce symbole évoque aussi le travail personnel qui est nécessaire pour arriver à faire cohabiter ces deux cultures.

Le dos du Tiki est tout aussi riche de symboles qui figurent le déclin des civilisations et la chute vers un avenir incertain. Il y représente « la pomme », là où tout a commencé accompagné d'un texte gravé « Made in China » qui définit l'évolution des mentalités et que désormais même les symboles forts d'une culture peuvent être vendus pour faire de l'argent et perdre leur sens ésotérique.

Cette sculpture est un véritable appel à la réflexion intérieure sur l'évolution des civilisations et les erreurs qui ont été faites dans le passé, celles qui se déroulent dans le présent, afin de peut-être éviter de continuer dans cette voie et aborder la vie avec une philosophie remplie de tolérance pour arriver à une harmonie universelle.

Hawaïen

Tiki

Bruno vient de terminer un superbe Tiki de près de 2,5m. Il s'est inspiré d'un modèle exposé dans un musée hawaïen, tout en respectant l'idée générale, l'artiste a donné libre cours à son imagination en incorporant des détails tels que de minuscules têtes de mort en corail noir comme pupille dans les yeux du tiki.



Bruno est aussi un passionné de musique.

Il pratique la guitare, mais son côté créateur et sculpteur n'est jamais bien loin.

C'est une guitare GIBSON The PAUL 1979 qui est devenue, grâce à son incomparable virtuosité, une pièce unique.

Sans jamais toucher au mécanisme, afin de conserver la qualité du son de l'instrument, l'artiste s'est attaqué au corps en acajou pour réaliser une libre interprétation d'un Tiki où vient s'entrelacer une multitude de Tiki marquisiens incrustés de nacre.

Très inspiré par Moorea, il a choisi de sculpter l'envers de la guitare avec des motifs symboliques : lézard, Uru, pengu, hameçon...

Bruno a l'art de transformer un objet déjà unique en une œuvre d'art fonctionnelle qui raconte une histoire au travers des différents symboles qu'il y a gravés.



Une pièce exceptionnelle

Guitare GIBSON The PAUL 1979.



Bruno continue de travailler sur des matières qu'il affectionne particulièrement comme l'os ou l'ivoire de mammouth.

Il s'inspire très souvent de pièces historiques, pour réaliser des Tiki avec une touche personnelle, donnant toujours une dimension particulière à ses sculptures.

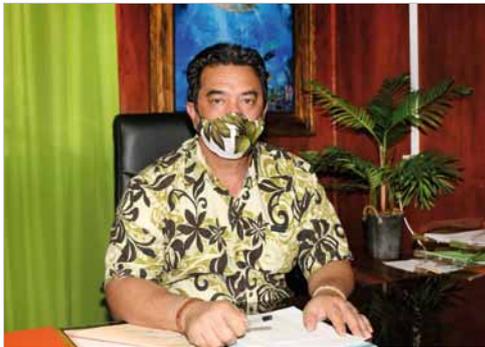
Dans toutes ses œuvres, il faut rechercher le sens caché derrière les différents symboles gravés, aller au-delà du regard et ressentir la dimension spirituelle emprunte d'harmonie des formes et des messages cachés qui y sont véhiculés.



L'Atelier du Chat

Haapiti – Moorea
Uniquement sur rendez-vous

87 73 70 67



Courrier des lecteurs

Un de nos fidèles lecteurs nous a posé quelques questions pertinentes concernant la Commune, afin de pouvoir y répondre au mieux, nous avons rencontré le Maire de Moorea-Maiao Evans Haumani

Un marché communal :

Toujours inexistant sur une île de 18 000 habitants, le double pendant les longs weekends où tous les petits producteurs de fruits et légumes, de pêcheurs avec les poissons, de marchands de produits artisanaux divers pourraient vendre leurs produits me semble être un argument qui mérite l'attention des autorités locales.

Pourquoi ne pas lancer une enquête auprès du public qui permettrait de sensibiliser les décideurs ?

Sécurité sur le lagon :

Enfin, puisque c'est d'actualité brûlante, cet adolescent de 14 ans qui se fait tuer par un bateau dans le lagon de Moorea, je m'y attendais malheureusement un jour ou l'autre !

Ici devant chez moi, sur le Motu Fareone, c'est le Far West pendant les weekends. Des bateaux, mais surtout des jet-skis, circulent comme des bolides lancés à des vitesses hallucinantes juste entre le motu et la plage publique de Tiahura où des baigneurs nagent tranquillement ou font du snorkeling dans une zone PGEM où la vitesse est limitée à 5 nœuds!! Où est la brigade nautique? Où sont les bouées d'indications de navigation et de limitation de vitesse ?

Un Service de transport public :

Toujours inexistant à Moorea, obligeant les travailleurs à avoir un moyen de transport personnel (le plus souvent en panne ou en mauvais état...) pour se rendre au travail et les touristes à prendre un taxi (cher) pour se promener autour de l'île ou plus simplement pour aller du quai des ferries au lieu d'hébergement. Que comptez-vous faire ?

Marché communal :

– Il y a quelques dizaines d'années, un marché existait dans un bâtiment situé sur le quai de Pao Pao, nous avons pensé le rénover, mais après enquête il s'est avéré qu'il n'y avait jamais eu de conformité, c'est pour cette raison que nous avons dû fermer ce local, car la Commune est responsable en cas d'accident.

Avec la nouvelle équipe communale, nous travaillons sur le sujet, car il faut un marché sur Moorea. Notre réflexion porte sur la possibilité de faire un grand marché ou bien des petits marchés dans chaque commune associée.

Lors de la visite du Gouvernement en août dernier, j'ai demandé la rénovation du quai des pêcheurs de Pao Pao, c'est important, car cela fait 25 ans que les pêcheurs le demandent.

Le Gouvernement s'est engagé à réaliser ces travaux prochainement. Ensuite, nous envisagerons la possibilité de remettre la halle existante en conformité avec les règles d'urbanisme.

Mais Moorea c'est 60 km de périmètre, c'est pour cette raison que nous envisageons la possibilité de faire des petits marchés dans chaque commune, car il y a des personnes qui n'ont pas de moyen de transport, il faut absolument de la proximité. Nous espérons réaliser ces marchés en 2021/2022.

Sécurité sur le lagon :

– La compétence en matière de sécurité est en fait partagée entre la Commune et le Pays.

Sur la bande des 300 m dans les zones de baignade pour la Commune, mais l'occupation du domaine maritime c'est le Pays.

Le PGEM actuel de 2004 est toujours en vigueur jusqu'à l'adoption de la nouvelle mouture, nous avons eu un accord de principe du Gouvernement pour procéder aux modifications que le Conseil Municipal a proposées sur cette zone de Ta'ahiamanu, en interdisant le mouillage des voiliers, mais pour l'instant ce n'est pas entériné.

Aujourd'hui, les voiliers ont toujours le droit de s'ancrer dans la limite des 92 heures autorisées. Nous avons implanté des bouées de balisages dans le lagon, mais elles ont été vandalisées et ont disparu.

Dans le prochain PGEM nous avons décidé d'investir dans de la signalétique sur terre et sur mer.

Notre brigade nautique municipale est équipée de deux bateaux, il y en a toujours un qui reste en réserve pour des interventions de sauvetage, mais le deuxième sert pour des patrouilles 2 fois par semaine et surtout le weekend dans la zone située entre la plage Tiahura et Ta'ahiamanu.

La brigade assure une présence dissuasive, de sensibilisation et de prévention, nous organisons régulièrement des missions conjointes avec la gendarmerie, car seul un officier de police judiciaire peut verbaliser une infraction sur place, par contre les Muto'i ont la possibilité de constater l'infraction et faire un signalement au Procureur de la République qui donnera suite ou pas à des poursuites judiciaires.

Service de transport public :

– L'organisation du Service public de transport terrestre est de compétence communale, mais depuis plusieurs mandatures cela n'a pas été une priorité, car la commune n'avait pas les moyens de financer un tel service. En 2019, nous avons été approchés par la cellule des transports scolaires de la DGEE (Direction générale de l'éducation et des enseignements) qui rencontrait des difficultés avec l'unique prestataire de Polynésie en situation de monopole. Lorsque le Pays lançait les appels d'offres, il fixait ses tarifs sachant qu'il serait le seul candidat capable de répondre, ayant les moyens en matériel et les équipements techniques.

Sur Moorea, nous rencontrons une problématique plus particulière, tous les ans ce prestataire menaçait de rapporter ses bus sur Tahiti si nous n'augmentions pas le montant de sa prestation.

La DGEE et les Services de l'Équipement ont fait inscrire au Budget du Pays une autorisation de programme pour 500 MF afin d'acquérir 30 bus électriques qui serviront à la fois au transport scolaire, mais aussi à la population de Moorea. Le 26 septembre dernier, nous avons réuni le Conseil Municipal afin d'étudier la proposition de la DGEE et prendre une délibération pour donner une suite favorable à ce projet. (voir page ci-contre) Cette proposition est très intéressante pour Moorea, car le Pays fournira les bus à la Commune supportant l'intégralité de l'investissement les remettant à disposition de la Commune pour la gestion de ce service public de transport, qui pourrait être géré, soit par la Commune, ou bien par des prestataires privés de Moorea choisis après appels d'offres. Ces bus seront destinés non seulement au transport scolaire dans de bonnes conditions, mais aussi à offrir un vrai service de transport public qui ne sera plus basé sur les horaires des ferries comme c'est le cas aujourd'hui.

Désormais, nous attendons l'évolution du projet d'achat initié par le Pays, mais nous espérons que ce service soit effectif courant 2021 voire 2022.



Délibération marquant l'intérêt du conseil municipal sur la proposition de la Direction générale de l'Éducation et des Enseignements pour l'acquisition de bus dans le cadre d'un projet futur de délégation de service public de transport terrestre

Le 3 septembre 2019, à leur demande, la DGEE représentée par Mme Lizzie Avaemai, Chef de service du pôle des transports scolaires, et le juriste M. Christophe Psychogios avaient souhaité rencontrer les services de la commune (DGS, la juriste et la chargée de mission de la DGS) afin d'aborder ensemble la thématique du transport terrestre sur l'île de Moorea.

Cette demande s'inscrivait aussi et notamment dans une autre problématique liée au transport scolaire des élèves de l'île.

• [...] Lors de la rentrée des élèves en août 2019, la société de transport scolaire de l'île n'ayant plus répondu à l'appel d'offres lancé par le Pays, le Maire avait alors saisi la Ministre de l'Éducation afin qu'une solution en urgence soit trouvée. La société de transport avait repris son activité. [...] Cette situation n'est pas forcément satisfaisante et ne s'inscrit pas dans la durée.

• Outre cet aspect et de façon beaucoup plus générale, il faut admettre que le transport terrestre de personnes sur l'île de Moorea n'est pas abouti en ce qui concerne sa propre population même si on exclut les touristes des hôtels et/ou des pensions qui travaillent avec des prestataires ou des sociétés de location de voitures.

Historique du dossier sur le transport public terrestre de personnes sur l'île de Moorea

• Dès le 9 août 2011 sous l'ancienne mandature puis le 27 janvier 2015, les élus ont été amenés à échanger sur ce dossier en évoquant tous les aspects et problématiques avec :

- **Cible** : la population de l'île de Moorea, les touristes, ceux qui ne sont pas véhiculés, ceux qui souhaitent privilégier un déplacement par transport en commun etc. ;

- **Choix du mode de fonctionnement** : gestion déléguée ou régie ;

- **Les enjeux sont multiples** : plaintes des administrés qui réclament un transport public régulier, développement du tourisme, accessibilité auprès des institutions et établissements (hôpital, CPS, SEFI, mairies annexes...), développement de l'activité des commerces et favoriser le développement d'un comportement éco-citoyen ;

- **Le périmètre du projet** : la route de ceinture tout autour de l'île avec parking bus, abri bus ...

La Compétence communale pour l'organisation du service régulier de transport de personnes.

• La loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française précise en son article 43 que les communes sont compétentes en matière de transports communaux sans plus de précision.

Mais le Conseil d'État a rendu le 26 septembre 2006 un avis sur ce point : « Il résulte de ces dispositions que les autorités communales sont désormais seules compétentes pour organiser des services de transport de personnes d'intérêt communal ayant pour objet la desserte de différents points de leur territoire ».

L'avis précise également que cette compétence d'organisation un service public de transport reste dévolue à la Polynésie si la commune ne s'inscrit pas dans le périmètre comprenant exclusivement le territoire d'une seule commune. Autrement dit, la commune de Moorea n'ayant pas de communes adjacentes à son territoire et par conséquent étant dans le périmètre comprenant exclusivement le territoire d'une seule commune, ne peut prétendre à ce que la Polynésie soit désignée comme autorité organisatrice du service public régulier de transport de personnes sur son territoire communal.

Le concours financier et technique du Pays proposé par l'article 54 et article 55 alinéa 2 de la loi organique est envisageable.

Rencontre avec la DGEE et les propositions.

- La problématique actuelle que pose de façon récurrente le transport scolaire des 2700 élèves suite à la possible défection du transporteur qui ne répond pas aux appels d'offres, d'où des reconductions ponctuelles de la prestation.

- La nécessité d'assurer le transport terrestre des personnes et de la population sur l'île de Moorea

- L'impossibilité de la commune d'assurer seule le coût du transport scolaire qui est de compétence du Pays mais qui pourrait s'inscrire de façon plus large dans la thématique du transport terrestre qui est de droit de la compétence de la commune

- L'impossibilité pour la commune d'acheter les bus, d'assurer leur gestion et celles des chauffeurs compte tenu notamment des charges et des coûts supportés.

- Le nécessaire partenariat qui doit coexister entre la commune et le Pays dans le montage de ce projet.

- La nécessité de rendre le mode de gestion transparent et ouvert au plus grand nombre.

La DGEE via Madame la Ministre de l'Éducation apporte sa contribution et propose :

• Que le Pays achète alors 30 bus (délai de livraison de 8 mois environ) au prix unitaire de 15 millions/bus soit 450-500 millions au total incluant les pièces d'usures de rechange de première utilisation ;

• Qu'une délégation de service public communal (puisque compétence communale) pour le transport soit lancée auprès des opérateurs locaux avec un cahier des charges où les bus seraient fournis à l'opérateur ;

• Que l'opérateur retenu par la DSP assure alors le transport terrestre dans sa globalité et par conséquent aussi, le transport scolaire ;

• Que la politique tarifaire des différents transports envisagés soit encadrée dans le cadre de la DSP avec une structure juridique de conventionnement de participation associant le Pays et la commune.

Conclusion

[...] Sous réserve d'études plus poussées sur le périmètre du projet de transport, du montage d'une structure juridique à travailler avec le Pays et la commune et du montage d'un cahier des charges pour la DSP, la DGEE sollicite les élus afin que ceux-ci se positionnent et montrent leur intérêt à ce que le transport public terrestre de personnes sur l'île de Moorea puisse se mettre en place de façon pérenne avec les contreparties que le Pays apporterait par l'acquisition de 30 bus environ.

Il était proposé au conseil municipal de marquer son intérêt à la proposition de la DGEE d'inscrire alors les autorisations de programme pour l'acquisition de 30 bus environ dans le cadre d'une future délégation de service public de transport terrestre sur l'île de Moorea permettant ainsi un projet pérenne de déplacement par transport en commun tourné vers l'intérêt général de la population.

Après en avoir délibéré en sa séance du 26 septembre 2019 le conseil municipal marquait son intérêt sur les propositions de la Direction générale de l'Éducation et des Enseignements pour l'acquisition de 30 bus par le Pays dans le cadre d'un projet futur de délégation de service public de transport terrestre [...]

* Sous réserve de modifications du Conseil de l'Ordre des médecins.

Médecins de garde sur MOOREA

Week end et jours fériés *

		Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 21
D ^{re} APPIETTO Audrey	Tel : 40 56 27 07		07 - 09	25	
D ^{re} BUONAMINI Sabrina	Tel : 40 56 15 55		14 - 15		1er
D ^r JOUVE Jean-Marc	Tel : 40 56 44 63	31	1er	19 - 20	
D ^{re} DUTERTRE-GEVOLDE Marie-Paule	Tel : 40 56 18 18 87 23 83 94	10 - 11	28 - 29		09 - 10
D ^r BOUCHET Nicolas	Tel : 40 56 47 47		11	26	
D ^r GAUDARD Franck	Tel : 40 56 44 63	24 - 25		12 - 13	
D ^{re} GALLEZOT-GIRARDEAU Dorothée	Tel : 40 56 32 32	17 - 18		05 - 06	
D ^{re} BUSSEUIL Brigitte	Tel : 40 56 26 19	03 - 04	21 - 22		02 - 03

Jours fériés : la garde commence à partir de 06h00 jusqu'à 06h00 le lendemain

Week-end : la garde commence le **samedi** à compter de **12h30** jusqu'au **dimanche** à **06h00**, puis du **dimanche matin** à **06h00** jusqu'au **lundi matin** à **06h00**.

La liste des médecins de garde est consultable sur le site du Conseil de l'Ordre des Médecins

<http://www.ordre-medecins-polynesie.com>

Il est mis à jour le jeudi de chaque semaine ou la veille des jours fériés.

Mairie de Moorea	40 55 04 55
Pompiers	18
Caserne de PaoPao	40 56 20 18
Caserne de Nuuroa	40 56 32 70
Police municipale Afareaitu	40 56 36 36
Police municipale Papataoi	40 56 14 10
Gendarmerie	17
Brigade PaoPao	40 55 25 05
Hôpital Afareaitu Urgences	40 56 24 24
SOS Suicide Site : www.sossuicide.pf	40 44 47 67 87 20 25 23
Polynésienne des Eaux Site : www.polynesiennedeseaux.pf	40 55 07 55 87 79 59 82
EDT Site : www.edt.pf	40 55 01 55

Découvrez notre site :
<http://www.magazinedemoorea.com>

Vous pouvez
consulter et télécharger
GRATUITEMENT
votre dernier
Magazine de Moorea

ainsi que nos archives
à partir du N°44 (décembre 2015)



LE PLACO CHEZ POLYMAT



Standard/hydro **NORME CE**
IMPORT DIRECT EUROPE
 1,2 X 2,6m épaisseur: 12,5mm



Rouleau à enduire



Enduit placo prégy S 5kg

Enduit multi-fonction prêt à l'emploi 1kg



Bande grillagée



Bande armée de renfort pour angle



EJ8H toupret enduit 25kg



Enduit de rebouchage prêt à l'emploi 1kg



CE-78-1-h 25kg

TROUVEZ TOUS LES ACCESSOIRES

POUR LA POSE DE PLACO-PLÂTRE



Demi collier suspente cavalier placo



Montants, Fourrures et rails placo



Kit outil plaquiste



Embout de vissage placo

Vis vinyez placo



Pince wolcraft pour rail montant



Suspente prégutapéfix

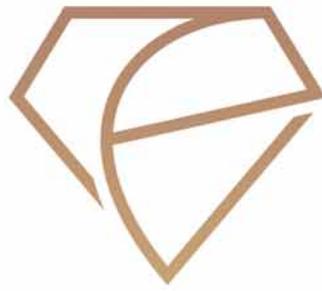


OUVERT EN JOURNÉE CONTINUE
 lundi au vendredi : 7h - 17h30
 le samedi : 8h - 16h
 et les jours fériés : 8h - 12h



Tél. : 40 55 05 50 - Fax : 40 56 14 26
 Polymat Moorea e-mail : polymatmoorea@polymat.pf

Nouvelle Adresse



ENZOR

B I J O U T E R I E

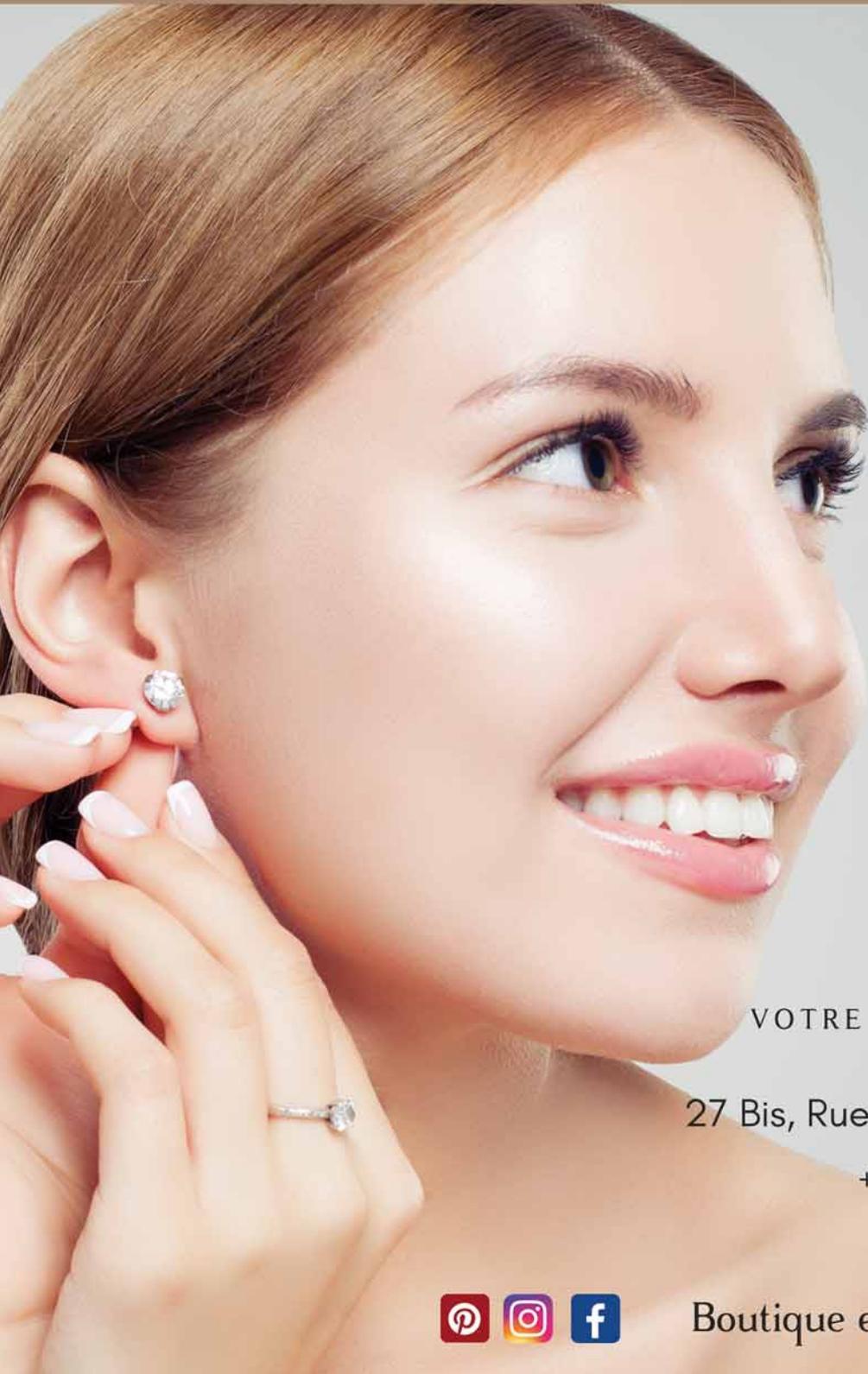
MÉDAILLONS

ALLIANCES

PERÇAGES

RÉPARATIONS

CHAÎNES AU MÈTRE



VOTRE SPÉCIALISTE EN BIJOUX
D'ÉVÈNEMENT

27 Bis, Rue du Père Collette - Papeete

+689 40 53 17 92



Boutique en ligne sur www.enzor.pf